

# LA GAZETTE Wéziennne

saint-witz.fr



La Tuilerie

p15



Aéromodélisme

p20



Marché gourmand

p34



Environnement

p38

Informations municipales de Saint-Witz

n° 118 / Juillet 2023

Roissy  
Pays de  
France  
AGGLOMÉRATION



## État-Civil

### Naissance :



Léann PISCHEDDA  
Née le 7 février 2023

### Mariage :



M. Adama FANE et M<sup>me</sup> Francesca GNEDRE  
Le 21 janvier 2023

### Décès :



M. Laurent DELAPLACE le 10 janvier 2023  
M. Mathias JOYEUX le 27 janvier 2023  
M<sup>me</sup> Alberte NORD le 30 janvier 2023  
M. Frédéric LUX le 11 février 2023  
M. Jacques GARREAU le 7 mars 2023  
M. Antonio MARTINEZ le 20 mai 2023  
M<sup>me</sup> Geneviève RIBOT le 5 juillet 2023  
M. Philippe PILLOD le 15 juillet 2023

**Nos sincères condoléances  
à toutes les familles.**

*Nous publions les informations  
ayant été autorisées par les familles.*

## Sommaire

<b>Éditorial</b> ..... 1	<b>Vie sportive</b> ..... 19	<b>Côté jardin</b> ..... 42
<b>Nouvelles municipales</b> ..... 2	ADRM ..... 19	<b>Vivre à Saint-Witz</b> ..... 43
Conseil municipal ..... 2	Aéromodélisme ..... 20	Remue méninges ..... 43
Précisions sur les finances ..... 4	Équitation ..... 22	Caméras piétons ..... 44
Point sur les travaux ..... 7	Football ..... 23	Loto du personnel ..... 45
Parlons taille des haies ..... 8	Judo ..... 24	Tranquillité vacances ..... 45
Fête de la musique ..... 9	Yoga ..... 25	Ligne de bus ..... 46
Déjeuner des seniors ..... 10	Athlétisme ..... 26	
Panneau pocket ..... 10	Tennis ..... 27	<b>Communauté d'Agglomération</b> ..... 47
Salon artistique ..... 11		Mon Agglo Renov' ..... 47
<b>Vie scolaire</b> ..... 12	<b>Vie associative</b> ..... 29	Pass'agglo sport et culture ..... 47
Crèche municipale Les petits loups .... 12	Foyer rural ..... 29	Nouveau règlement déchèteries ..... 48
École élémentaire Jane du Chesne .... 13	K'Dances ..... 31	
Collège Françoise Dolto, FCPE ..... 14	E-sport ..... 32	<b>Le saviez-vous ?</b> ..... 49
Lycée Léonard de Vinci ..... 14	Tarot ..... 33	Un jeune Wézien à l'honneur ..... 49
	Marché gourmand ..... 34	Emménagement, déménagement ..... 50
<b>Vie culturelle</b> ..... 15	Peindre à Saint-Witz ..... 35	Décoration d'un conseiller municipal . 50
La Tuilerie ..... 15	Anciens combattants ..... 36	Devenir sapeur-pompier volontaire .... 51
École municipale de musique ..... 17	Club du Temps des Loisirs ..... 37	
École municipale de danse ..... 18		<b>Grippeminaud</b> ..... 52
	<b>Environnement</b> ..... 38	
	Bois de la Pissote ..... 38	
	Recycler les mégots ..... 39	
	Gestion différenciée espaces verts .... 40	



Frédéric Moizard

Chers lecteurs,

Trois ans déjà que nous nous sommes engagés à poursuivre l'attractivité de notre commune, à la rendre plus solide et solidaire.

Depuis, et chaque jour, nous agissons avec éthique et méthodologie. Nous faisons face aux crises sanitaire, économique et sociale, à une inflation galopante qui impacte les particuliers comme les collectivités territoriales.

Nous avançons avec autant de détermination qu'il convient quand on a choisi de servir l'intérêt général. Notre équipe municipale est pluraliste et tire sa force de cette diversité mais aussi de sa capacité d'écoute et d'adaptation, notamment aux constructions privées, pour lesquelles la commune se doit d'adapter ses structures et ses services.

Alors oui, il y a des obstacles, des oppositions plus ou moins constructives, des aléas, des contraintes mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas. Grâce aux compétences, à l'engagement et à la créativité des agents publics, nous nous adaptons aux circonstances, répondons à de nouveaux impératifs, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires sans pour autant revenir sur nos engagements. Concernant ces derniers, un bilan de mi-mandat vous sera communiqué à la rentrée.

Loin des opportunités de circonstance, nous avons fait le choix d'agir et d'avancer pour le bien de tous, en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre commune, à savoir les Wéziennes et les Wéziens qui la composent.

Alors oui, l'été sera chaud. Pas seulement à cause des températures. Habituellement, cette période estivale est consacrée à des travaux d'entretien du village, la préparation d'une rentrée sereine et festive... Cette année, l'équipe municipale est concentrée et mobilisée sur deux sujets majeurs, la construction de la maison de l'enfance et le cabinet médical.

Sur ce dernier point, les départs des professionnels de santé, effectifs ou programmés, nous impactent tous. Mais rappelons que les dentistes et médecins libéraux sont libres. Libres de mener leur carrière, libres de s'installer où ils le souhaitent, libres même de poursuivre des études.

Sachez que vos élus s'acharnent depuis plusieurs semaines pour, en priorité, trouver le moyen de faire venir des médecins à Saint-Witz. Nous œuvrons avec le soutien effectif de l'Union régionale des professionnels de santé, chargée notamment de l'accueil des professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur notre bassin, et de l'Agence régionale de santé. Les professionnels de santé vivant à Saint-Witz ont été réunis afin de mobiliser toutes les énergies et réseaux possibles afin d'attirer de nouveaux médecins.

Les médecins porteurs de la construction du nouveau cabinet médical ont abandonné le projet. Nous cherchons les moyens physiques et financiers pour l'installation de nouveaux professionnels, tout en sachant que seuls ces derniers peuvent choisir de s'installer en maison de santé pluridisciplinaire, ou autre.

En attendant de vous retrouver à la rentrée autour des manifestations conçues pour votre plaisir et celui des enfants, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le maire  
Frédéric Moizard

## Pensée du jour

« Je préfère être un optimiste fou qu'être un pessimiste qui a raison. »

Albert Einstein

## Conseil municipal

### Résumé des principales décisions

#### Conseil municipal du 19 janvier 2023

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Valider** la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage établissement et suivi de dossier de demande de subvention ARCC auprès du Département pour l'aménagement aux abords de la maison de l'enfance avec TERRES ET TOITS pour un montant de 2 640 € TTC.
- **Signer** la convention de mise à disposition des équipements sportifs 2022/2023 avec la piscine intercommunale de Survilliers pour la natation scolaire et les activités physiques et sportives.
- **Approuver** la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement et le suivi de la consultation de la réalisation de prestation de services de surveillance des bâtiments communaux avec TERRES ET TOITS pour un montant de 7 359,60 € TTC.
- **Signer** l'avenant n°2 au marché public de la restauration scolaire (12 mois) avec CONVIVIO comprenant les frais fixes de restauration mensuels sur 10 mois (mise à disposition d'une employée de restauration sur les mercredis scolaires soit 4h par mercredi).
- **Signer** le contrat de prestation de service entretien des espaces verts du 1er janvier au 30 juin 2023 avec l'ESAT Pierre MONDOLONI (6 mois) pour un montant de 20 717,28 € TTC.
- **Signer** le contrat de prestation de service entretien des espaces verts aux abords des étangs du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2023 (6 passages) avec GARCIA-SOLVERDE pour un montant de 4 500 € TTC.
- **Accepter** la nomination des représentants de la collectivité au sein du comité social territorial
  - Membres titulaires : M. Moizard, Mme Delgado et Mme Dauptain,
  - Membres suppléants : Mme Gru, Mme Berson-Géant et M. Dréville.
- **Approuver** la demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau pour le rejet des eaux pluviales dans les eaux douces superficielles.
- **Accepter** à la majorité la soumission à déclaration préalable des divisions du bâti.
- **Approuver** l'adoption des horaires pour l'extinction de l'éclairage nocturne.
- **Accorder** une subvention exceptionnelle prise sur la réserve votée au budget 2022 à deux associations sportives de Saint-Witz pour la famille Wézienne accueillant une famille venant d'Ukraine (179 € pour le Judo Club Wézien et 194 € pour l'ADRM).

#### Conseil municipal du 9 mars 2023

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Signer** la convention cadre du Contrat d'Aménagement Régional de la commune pour la construction de la maison de l'enfance. Montant de la subvention prévisionnelle maximum de 650 000 €.
- **Solliciter** la demande de subvention auprès du conseil Régional d'Île-de-France pour les travaux de réhabilitation de la toiture du gymnase Pierre de Salvi et du changement total du chauffage. Travaux de la toiture : 117 450 € TTC – Travaux du chauffage : 79 646,40 € TTC.
- **Solliciter** une demande de subvention dans le cadre de l'aide aux communes pour les routes – École auprès du Département du Val d'Oise (ARCC- Ecole) – Montant de la subvention demandée : 50 000 €.
- **Solliciter** une demande de subvention de 56 672 € dans le cadre du fonds de concours pour la création de la Maison de l'Enfance auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.
- **Solliciter** une demande de subvention dans le cadre du fonds de concours lié à la construction de logements et à l'accroissement de la population pour la création de la Maison de l'Enfance auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France d'un montant du reste à charge.
- **Approuver** la demande de subvention à l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 (D.S.I.L.) pour la construction de la crèche.
- **Accepter** le droit de préemption commercial si un local commercial se libère.

Retrouvez les comptes rendus complets  
sur [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr)  
ou sur les panneaux d'affichage de la mairie.

## Conseil municipal du 30 mars 2023

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Signer** une demande de subvention dans le cadre du fonds scolaire 2023 auprès du Département du Val d'Oise – Montant de subvention : 12 488,29 €.
- **Signer** une demande de subvention dans le cadre de la Dotation Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Montant demandé : 28 917,60 € TTC.
- **Demander** une subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé :
  - École municipale de musique année 2023 – Montant : 2 500 €
  - École municipale de danse année 2023 – Montant : 1 500 €
- **Signer** une proposition technique et financière pour l'assistance à la réalisation d'une modification du PLU avec Mosaïque Urbaine : 8 400 € TTC.
- **Signer** la demande de subvention dans le cadre du Fonds Verts pour la conception et la gestion écologique de l'extension du cimetière auprès de la Préfecture du Val d'Oise.
- **Signer** la demande de subvention pour la conception et la gestion écologique de l'extension du cimetière auprès du Conseil Régional d'Île-de-France.

## Finances : pour la bonne information des lecteurs, un encadré ci-après contient tous les détails et commentaires relatifs au Compte administratif 2022 et au budget primitif 2023.

- **Approuver** le compte administratif 2022.

### Fonctionnement :

Dépenses : 5 234 678,00 €

Recettes : 5 557 331,50 €

Soit un excédent de fonctionnement de 322 653,50 € en 2022.

### Investissement :

Dépenses : 1 966 918,19 €

Recettes : 2 173 184,28 €

Soit un excédent de 206 266,09 € en 2022.

Ce résultat d'investissement doit se cumuler avec celui de l'exercice antérieur qui était de 508 694,07 €. Total : 714 960,16 €, somme qui sera inscrite au budget 2023 en recettes d'investissement.

- **Voter** le compte de gestion du percepteur 2022 (en concordance avec le compte administratif 2022).
- **Approuver** le projet d'agrandissement du cimetière et le lancement de l'enquête publique.

- **Accepter** le vote des taux de taxe foncière d'une part, et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires d'autre part :

	2022	2023
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	12,96 %	13,43 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36,36 %	37,69 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	116,32 %	120,56 %

**Budget primitif 2023** (Voir détails et commentaires dans le tableau complet pages suivantes)

### Fonctionnement :

Prévisions des dépenses / recettes : 5 842 741,66 €

### Investissement :

Prévision des dépenses / recettes : 2 769 424,38 €

## Conseil municipal du 24 mai 2023

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Demander** une subvention pour la conception et la gestion écologique de l'extension du cimetière auprès du Conseil Régional d'Île-de-France dans le cadre du Fond vert. Le dossier pour cette demande de subvention est mené en collaboration avec l'Union des Maires.
- **Fixer** le tarif pour l'occupation de la salle de spectacle de **La Tuilerie** pour les activités d'ordre privé pour l'année 2023.
- **Fixer** la convention d'occupation du domaine public avec la société NOLITA CINÉMA pour le tournage du film « Nous les Leroy ». La convention est assujettie d'une redevance forfaitaire de 3 500 €.
- **Fixer** les tarifs des classes découvertes à la ferme au domaine de Saint-Jean à Thisy du 12 au 17 juin et du 19 juin au 24 juin 2023. Le tarif par famille est de 311,50 €. Cent enfants sont inscrits au séjour. La coopérative de l'école prend à sa charge 11,50 € par famille. La commune prend à sa charge 30% de la dépense, le solde restant à la charge des familles.
- **Signer** le marché de travaux relatifs à l'aménagement de la maison de l'enfance et espaces paysagers.
- **Renouveler** les membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- **Désigner** un référent déontologue des élus : Mme Karine Legouhir et M. Philippe Tissier ont été désignés par M. le Maire.
- **Procéder** au tirage au sort des jurés d'assises.
- **Approuver** le prix de vente (177 500 €) et la vente de la parcelle cadastrée A271 A635 A637 A641 A673 A704 au profit de la société SAS GFC lavage autos. (9 voix pour 8 abstentions et 1 voix contre).

## Conseil municipal du 9 juin 2023

Le maire a procédé à l'élection des délégués et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023. Une seule liste, « Saint-Witz pour vous » a été présentée. Tous les délégués de la liste « Saint-Witz pour vous » sont élus.

## Précisions sur les finances

### 1 - Approbation du compte administratif 2022

#### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Chapitre	Réalisation (en €)
Charges à caractère général	1 690 345,60
Charges de personnel	3 008 966,94
Autres charges	264 791,63
Charges financières	71 238,10
Charges exceptionnelles	1 766,00
Dotations aux amortissements et provisions	5 303,00
Ordre/transfert entre section	13 275,37
Atténuations de produits	178 991,36
<b>TOTAL</b>	<b>5 234 678,00</b>

RECETTES	
Chapitre	Réalisation (en €)
Produits des services	520 797,88
Impôts et taxes	4 557 463,27
Dotations et participation	330 269,79
Autres produits	64 359,04
Produits financiers	14,25
Produits exceptionnels	
Atténuations des charges	84 427,27
Ordre/transfert entre section	
<b>TOTAL</b>	<b>5 557 331,50</b>

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :

Dépenses : 5 234 678,00 €

Recettes : 5 557 331,50 €

Soit un excédent de fonctionnement de 322 653,50 € en 2022.

#### INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Chapitre	Réalisation (en €)
Dépenses financières	231 135,65
Acquisition incorporelle	216 093,70
Acquisition corporelle	
Travaux en cours	1 303 115,35
Écriture d'ordre	216 573,49
<b>TOTAL</b>	<b>1 966 918,19</b>

RECETTES	
Chapitre	Réalisation (en €)
Subvention d'invest.	231 146,50
Recette financière	862 188,92
Opération d'ordre	13 275,37
Opérations patrimoniales	216 573,49
Emprunts et dettes	850 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 173 184,28</b>

Investissement :

Dépenses : 1 966 918,19 €

Recettes : 2 173 184,28 €

Soit un excédent de 206 266,09 € en 2022.

Ce résultat d'investissement se cumule avec celui de l'exercice antérieur, qui était de 508 694,07 €.

Ainsi  $206\,266,09 + 508\,694,07 = 714\,960,16$  euros, somme qui sera inscrite au budget 2023 en recettes d'investissement.

Il nous convient d'approuver ces résultats sous la présidence de M. Dréville (membre le plus âgé de l'assemblée).

M. Frédéric Moizard, Président de séance, sort de la salle selon les dispositions de l'article L. 2121-14 du Code Général de Collectivités Territoriales qui stipule qu'il ne doit pas prendre part au vote car considéré comme l'exécutif, Il ne lui appartient pas d'approuver son propre travail, c'est le rôle de l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de fonctionnement et investissement tels qu'ils sont présentés.

**Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 21/2023**

### 2 - Vote du compte de gestion du percepteur 2022

Le compte de gestion du percepteur étant en concordance avec le Compte Administratif 2022, il est approuvé.

**Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 22/2023**

## Précisions sur les finances (suite)

### 3 - Affectation des résultats de 2022 au budget 2023

Pour information, l'excédent de fonctionnement N-1 peut être inscrit en recettes d'investissement pour financer les projets d'investissement de l'année N. C'est d'usage chaque année, et c'est un signe de « bonne santé financière ».

Le Conseil a également la possibilité de verser cet excédent de fonctionnement n-1 en recettes de fonctionnement en année N. C'est une possibilité, lorsque nous n'arrivons pas à dégager suffisamment (ou pas du tout) d'autofinancement. Cela peut nous permettre de ne pas augmenter les impôts ou de modérer leur augmentation. Cette possibilité n'a jamais été appliquée jusqu'à présent.

Cette proposition a été présentée aux membres de la commission finances le 21 mars 2023. A la majorité, elle n'a pas été retenue.

Ainsi Monsieur le maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de 322 653,50 € en recettes d'investissement à l'article 1068 au Budget Primitif 2023.

L'excédent d'investissement cumulé de 714 960,16 € sera reporté en recettes d'investissement à l'article 001 au Budget Primitif 2023.

**Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 23/2023**

### 4 - Vote des taux d'imposition

Conformément aux engagements de l'État, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée (art 16 de la loi de finances de 2020). Cette réforme s'achèvera en 2023 pour les derniers foyers concernés.

La compensation de cette perte pour la commune se fait par le versement de la taxe sur le foncier bâti que percevait le département et qui donc s'additionne au foncier bâti communal depuis la réforme de 2020.

Les communes restent bénéficiaires de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (13 151 € pour Saint-Witz en 2022).

La réglementation de cette année 2023 nous oblige à approuver par un vote du conseil municipal le taux applicable au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Ce taux était de 12,96% jusqu'alors ajouté automatiquement dans le calcul de notre « produit attendu » de la notification des recettes fiscales que nous recevons de l'État pour la préparation du budget chaque année.

Nous devons donc cette année délibérer pour appliquer ce taux, faute de quoi, nous ne percevons plus cette recette (19 936 € prévus en 2023).

**Accord sur l'instauration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.**

**Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 24/2023**

En 2022, le taux pour le foncier bâti était de 36,36% (taux communal et départemental), le taux pour le foncier non bâti était de 116,32% et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires était de 12,96%.

Des recettes fiscales supplémentaires sont nécessaires. Le Conseil peut donc modifier ces 3 taux selon la règle suivante : l'augmentation du taux de foncier non bâti ne peut pas augmenter plus que celui des fonciers bâtis.

Conformément à la décision de la commission des finances du 21 mars 2023, la décision prise a été d'augmenter d'environ 140 000 € le produit attendu soit une hausse de 3,65%.

Le vote des taux proposé au conseil municipal :

	2022	2023
Taxe d'habitation	12,96 %	13,43 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36,36 %	37,69 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	116,32 %	120,56 %

**Approuvé à la majorité - Délibération n° 25/2023**

## Précisions sur les finances (fin)

### 5 - Budget primitif 2023

Cette année, le budget a été particulièrement difficile à équilibrer car la prévision de nos dépenses était supérieure aux recettes attendues dans les deux sections.

En bureau municipal (lundi 20 mars 2023) et en commission des finances (mardi 21 mars 2023) nous avons dû faire des choix et reporter à l'an prochain, voire en 2025 certains projets.

#### Ce qu'on peut noter concernant les dépenses de fonctionnement

Hausse de l'énergie : gaz x 4 et électricité + 15%

Hausse des dépenses du personnel : point d'indice valorisé au niveau national, remplacement des arrêts de maladie, embauche d'un nouveau policier municipal.

Les dépenses liées à l'entretien des espaces verts font l'objet d'un marché en cours pour un montant maximum de 100 000 €. Il sera effectif au 1<sup>er</sup> juillet. Cette dépense est répartie sur 2 articles comptables : 50 000 € (contrats en cours) et 45 000 € (entretien bois et forêts).

Le marché de voirie est fixé à 200 000 € par an maximum. De nombreux travaux ont été réalisés l'an dernier et nous avons inscrit 100 000 € pour 2023 compte tenu d'une prévision moindre de travaux cette année.

Hausse de la somme prévue pour la sécurité en prévision du résultat de marché en cours.

#### Ce qu'on peut noter concernant les recettes de fonctionnement

Proposition à la hausse du taux d'imposition pour récupérer un produit de 140 380 € et équilibrer le budget (+3,65%). Projet soumis au vote en séance ci-après.

Aucune autre recette de fonctionnement prévue. Certaines recettes restent imprévisibles, non connues à l'avance.

#### Ce qu'on peut noter concernant les dépenses d'investissement

La priorité a été donnée aux dépenses liées à la construction de la maison de l'Enfance, l'agrandissement du cimetière et les dépenses liées à la sécurisation des bâtiments communaux. Maintien des dépenses liées à la démolition des deux petites constructions sur le terrain du Moulin.

Remboursement de l'emprunt à court terme de 300 000 € remboursé au plus tard en juillet 2024. Le choix de le rembourser cette année est lié à notre trésorerie saine.

#### Ce qu'on peut noter concernant les recettes d'investissement

Proratisation des subventions pour la maison de l'Enfance en fonction des factures reçues cette année.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	Prévision (en €)
Charges à caractère général	1 797 000
Charges de personnel	3 286 303,40
Autres charges	287 002,69
Charges financières	65 591,85
Charges exceptionnelles	1 000
Dotations aux amortissements et provisions	3 000
Amortissements	15 000
Atténuations de produits	180 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 634 897,94</b>
Autofinancement	207 843,72
<b>Total prévisions</b>	<b>5 842 741,66</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	Prévision (en €)
Produits des services	555 000
Impôts et taxes	4 758 311,66
Dotations et participation	391 416
Autres produits	57 000
Produits financiers	14,00
Produits exceptionnels	1 000
Atténuations des charges	80 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 842 741,66</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Prévision (en €)
Déficit annuel	
Immobilisations incorporelles	58 000
Immobilisations corporelles	994 629,41
Immobilisations en cours	1 200 000
Emprunts et dettes assimilés	516 794,97
<b>TOTAL</b>	<b>2 769 424,38</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre	Prévision (en €)
Excédent d'investissement reporté	714 960,16
Autofinancement reporté	207 843,72
Recettes financières	755 000
Excédents de fonctionnement	322 653,50
Subventions d'investissement	476 467
Emprunts et dettes assimilés	160 000
Vente terrain	117 500
Amortissement	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 769 424,38</b>

Approuvé à la majorité - Délibération n° 26/2023

## Point sur les travaux dans notre commune

Comme cela a été annoncé dans la lettre électronique de Saint-Witz, la construction de la **maison de l'enfance** a débuté le 19 juin.

Cet important projet, destiné à mieux accueillir nos enfants à la crèche et à l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), en particulier en augmentant le nombre de places disponibles, a commencé par les travaux d'assainissement et va se poursuivre pendant les mois qui viennent.

Avec les architectes, nous faisons tout pour que cet établissement nous soit livré pour la rentrée 2024. Une surveillance du chantier par la société wézienne DroneUp est opérationnelle.



**CE CHANTIER FAIT L'OBJET D'UN DISPOSITIF DE SUIVI PHOTOGRAPHIQUE AUTOMATISÉ**

Ce dispositif est déclaré auprès de la CNIL sous le numéro 2174954V0. Ce dernier est en conformité avec la réglementation Européenne du 27 avril 2016 (2016/679 et 2016/680) relatif au règlement général sur la protection des données (RGPD).

SAS DRONE UP - RCS Pontivy 813 690 732  
7, Rue des Hérons - 53220 SAINT-WITZ  
Tel : 06 99 60 53 55

Dans le cadre des travaux de la maison de l'enfance, la commune a engagé une procédure de référé préventif. C'est une procédure judiciaire qui permet au maître d'ouvrage de faire constater par un expert, avant le commencement des travaux, l'état des immeubles avoisinants, afin de conserver une preuve des détériorations préexistantes au chantier et éviter ainsi de se les voir reprocher.

Un autre projet communal, nécessité par le respect de la loi, concerne **l'extension du cimetière** qui se fera dans la continuation du cimetière actuel et respectera des normes de végétalisation qui prévalent aujourd'hui dans la création ou l'extension des cimetières. Ces travaux devraient aussi se terminer au premier semestre 2024.

Les constructions des différents programmes en cours se poursuivent.

Le quartier de **la Haie Jabeline** prend son aspect définitif. Les différents types d'habitat permettent de satisfaire le désir de toutes les familles d'acquiescer une maison.

L'aspect général de ce quartier prend son visage final, notamment avec la pose des pavés pour l'accès aux garages et aux portes principales des maisons, la coulée verte de la rue du Mail, les nombreux parkings



le long des rues, les espaces verts, qui complèteront la diversité des quartiers composant notre commune, chacun ayant son environnement particulier. La placette en forme de demi-cercle au début de la rue du Mail sera close avec des barrières et potelets de manière à lui conserver son aspect agréable et éviter qu'elle ne devienne un parking.

Les **dernières habitations des lots « ELGEA »**, dont des maisons en ossature bois comme cela se pratique depuis des décennies aux États-Unis, devraient être livrées à l'été 2024.

La mairie travaille avec le groupe Flint, ELGEA et le syndic gérant les lots ELGEA pour la reprise des voiries et des espaces verts, très importants sur cette partie de Saint-Witz.

La **construction de l'immeuble B&G** rue de la Fontaine aux Chiens se poursuit elle aussi selon le plan prévu. Les raccordements VRD\* (électricité, eau, gaz) ont un temps gêné la circulation dans cette rue, sans pour autant l'interrompre totalement. La fin du chantier n'est pas encore fixée.



Avenue des Joncs, **les constructions Kaufman & Broad**, immeuble d'appartements et plusieurs maisons individuelles, ont démarré en mai. Là aussi des gênes à la circulation pourront survenir pour les travaux de VRD\*. L'alimentation temporaire en électricité de ce chantier se fait à partir de l'armoire située rue de Paris à hauteur du bâtiment Alexis Berson. C'est pourquoi des poteaux ont été posés le long de la rue de Paris pour permettre cette alimentation.

Le nombre de **fuites d'eau** a notablement diminué dans notre commune grâce aux efforts de changement des canalisations et des raccordements individuels. Néanmoins, et malheureusement, des fuites pourront encore survenir. Mais pour les réduire, deux stabilisateurs de pression ont été installés, le premier sur le rond-point à l'intersection des rues du haut de Senlis, de la rue des sillons de boulanger et de la rue du gué d'orient, le second à l'entrée de la rue de la Michelette. Selon la SAUR\*\* ces stabilisateurs devraient permettre de réduire les fuites, en particulier dans la partie sud du village.

Pour autant, une fuite en haut de la rue de la Fontaine aux Chiens, difficile à localiser par la SAUR\*\*, a perturbé à plusieurs reprises la distribution de l'eau dans ce quartier. Cette fuite, souterraine au départ, a malheureusement raviné le soubassement de la rue. Des travaux plus importants de stabilisation de cette partie de la rue vont devoir être engagés.

La **sobriété énergétique** est aussi un élément de la politique de notre municipalité.

Conformément aux recommandations du gouvernement, la température des bâtiments communaux a été abaissée à 19°C. Nous remercions les différentes associations utilisant les bâtiments mis à leur disposition de ne pas toucher aux réglages mis en place par le service technique.

L'éclairage des rues est coupé de 23h à 4h30. Cet horaire a été choisi pour permettre aux habitants utilisant le premier car du matin ou rentrant par le dernier 9501 du soir, de se rendre aux arrêts ou de rentrer chez eux par des rues éclairées. Un premier bilan de nos choix sera fait au début de l'été et des ajustements seront mis en œuvre si nécessaire.

Pour rappel, **des horloges astronomiques** ont été installées dans les armoires commandant l'éclairage des rues. Elles commandent automatiquement l'éclairage en fonction du lever et du coucher du soleil sans que le service technique ait à toucher aux réglages, notamment pour les changements d'horaire été/hiver.

À la rentrée de septembre 2023, les horaires de la **zone bleue** du parking du centre commercial seront modifiés. La durée autorisée de stationnement sera abaissée à 1h30. La police municipale sera vigilante sur le respect de la pose du disque de stationnement sur la planche de bord du véhicule et verbalisera tout manque aux règles de stationnement sur ce parking.

Par contre les horaires des parkings dits « de l'église » seront maintenus, et pareillement la police municipale sera vigilante sur le respect de la pose du disque de stationnement.

*\* Les VRD désignent tous les travaux et ouvrages en rapport avec la voirie et les réseaux divers dans le cadre de la réalisation de travaux d'aménagement urbain et de génie civil.*

*\*\* SAUR : Gestionnaire de l'eau potable.*

Gérard Dréville, adjoint au maire

## Parlons taille des haies dans notre village

Sous l'impulsion de notre maire, Frédéric Moizard, nous avons engagé à l'été 2022 un effort important pour que les riverains des rues de notre commune taillent leur haie en limite de propriété ou au droit des trottoirs, et dégagent aussi les sentiers qui nous permettent de circuler tranquillement entre les différentes parties de notre village.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont déployé des efforts pour mettre en œuvre ces recommandations. Aujourd'hui nous pouvons circuler sur nos trottoirs et dans nos sentiers de manière agréable sans avoir à descendre sur la rue ou à se mettre de côté pour progresser sur un chemin. Il reste encore quelques haies qui débordent sur la voie publique et nous demandons aux propriétaires concernés de faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

**Félicitations et merci**, car nous n'avons pas eu à mettre en œuvre les mesures qui avaient été détaillées dans la lettre de juin 2022.

Mais l'effort d'un été ne peut s'arrêter comme cela. Nous savons tous que la végétation croît rapidement et il faut donc que l'effort de 2022 se poursuive dès la fin de cet été et à l'automne.



Nous souhaitons vous accompagner dans cette démarche. C'est pourquoi une lettre standard va être créée vous rappelant de tailler votre haie lorsque nous constaterons à la fin de l'été et durant la période de l'automne que l'une de vos haies dépasse anormalement sur un trottoir ou empêche la libre circulation dans un sentier. Il se pourrait donc que vous trouviez ce courrier dans votre boîte à lettres à partir du mois d'août.

Nous comptons sur vous pour que nous n'ayons pas à recourir à des mesures semblables à celles que nous voulions mettre en œuvre en 2022.

Merci de poursuivre vos efforts.

Gérard Dréville, adjoint au maire  
Jean-Charles Bocquet, délégué à l'environnement

## Fête de la musique 2023



*Tous en scène*



*Quel rythme*



*Elyas nouveau DJ en herbe*



*Jusqu'à la nuit tombée*

## Déjeuner des seniors nouvelle formule

Comme partout, la pandémie avait freiné la réception organisée annuellement pour les seniors du village. Cette année 2023, nouveau concept : un déjeuner traiteur et une cérémonie qui s'est tenue le 5 février à l'espace culturel **La Tuilerie** !



## Panneau pocket, la mairie en direct avec vous

Plus de 58% des foyers de Saint-Witz utilisent l'application PanneauPocket qui permet de recevoir alertes et informations de la Commune de Saint-Witz sur votre smartphone ou votre tablette. **Accessible à tous gratuitement, elle ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle.**

Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris votre commune.

### COMMENT FAIRE ?

- 1 - Ouvrez l'application « Play Store » ou « AppStore » sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 - Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche grâce à la loupe.
- 3 - Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste.
- 4 - Cliquez sur « Installer » ou « Obtenir ». C'est simple et gratuit pour l'utilisateur.
- 5 - Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité en restant connecté.

**LA MAIRIE**  
**VOUS INFORME ET VOUS ALERTE**  
**GRÂCE À PANNEAUPOCKET**



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100% GRATUIT** | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

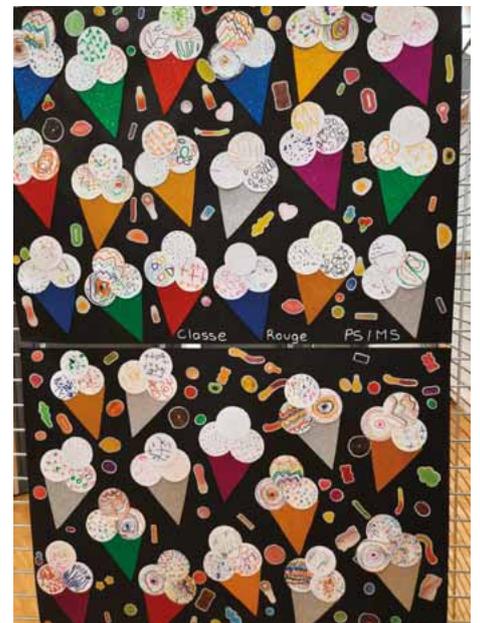
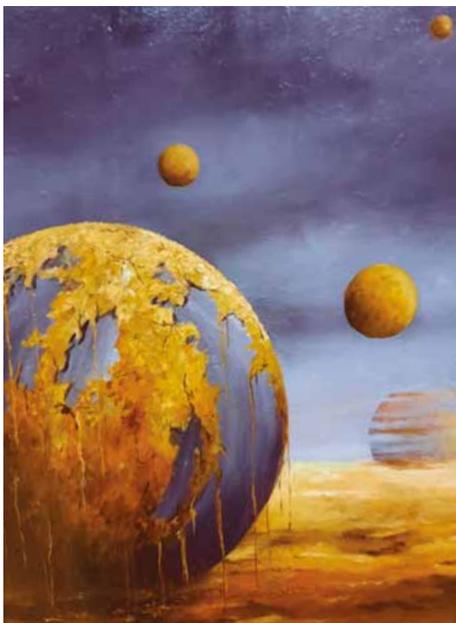
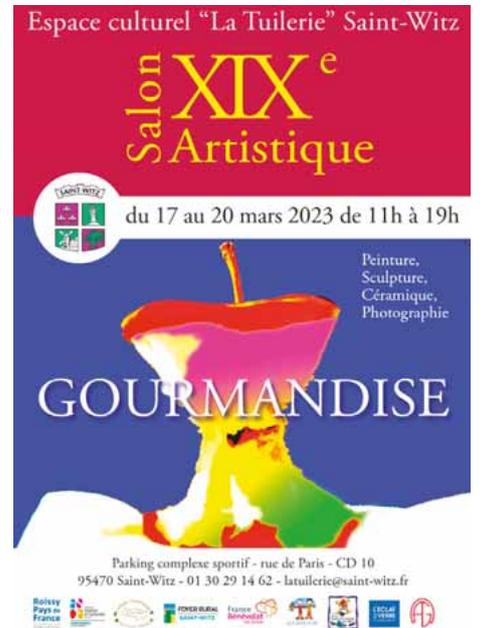
Disponible aussi sur votre ordinateur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



**PANNEAUPOCKET**  
Informe et alerte les habitants

Disponible gratuitement sur   

## Salon artistique



## Crèche municipale

# Les petits loups

L'année 2022/2023 représente pour la crèche une année de nouveauté pédagogique et artistique.

En janvier, nous avons eu l'intervention de l'association Enfance et musique, 3 journées entières sur le thème de « la musique et le tout petit ». La guitare, la chanson et divers instruments de musique ont rythmé et apaisé notre quotidien.



Mars-avril nous avons innové :

- La journée pyjama : tous les enfants et toute l'équipe étaient vêtus de pyjama ou surpyjama. Les activités et l'ambiance ont été réfléchies autour du sommeil, de musiques douces et de lumières tamisées.
- La journée sans horloge : il n'y avait aucun moyen technique de connaître l'heure durant cette journée.

Vivre l'instant présent sans la contrainte d'une montre, d'un portable ou d'une horloge.

Pour les mois qui arrivent, nous allons proposer aux familles deux ateliers : le massage du bébé et le portage en écharpe.

À toutes ces nouvelles idées s'ajoutent les anciennes comme la confection de la galette des rois, le salon artistique, la chasse à l'œufs, la passerelle à l'école etc. et notre traditionnelle fête de fin d'année fin juin.

Contact : Séverine Levasseur,  
directrice  
Crèche « Les petits loups »  
Tél. : 01 34 68 23 50



## École élémentaire Jane du Chesne

# La fête de l'école



Photos Maxime Bailly

## Du cours à la cour

Pendant 8 semaines, les enfants des classes de CP/CE1 de M<sup>me</sup> Hublé ont pu profiter d'une «initiation tennis», organisée par Jean-Yves, le professeur de tennis de Saint-Witz. Les enfants ont adoré. À la fin, tout le monde a obtenu son diplôme !



### François Cosson

Directeur école Jane du Chesne  
Rue des Moulins à Vent - 95470 Saint-Witz  
01 34 68 36 57 - 0950480f@ac-versailles.fr

Collège Françoise Dolto

## Fédération des Conseils de Parents d'élèves



**La Fédération des Conseils de Parents d'élèves du Collège Dolto c'est toujours cette équipe dynamique au service des collégiens et de leurs familles.**



Le 12 mars dernier, nous avons organisé le « Vide-dressing de la FCPE » à Marly la ville, en association avec K'Net Partage et les Bouchons d'amour du Val d'Oise. Le principe de cet évènement est que nous louons des

emplacements dans un gymnase abrité avec tables et chaises afin que les exposants puissent vendre leurs vêtements de toutes tailles ainsi que leurs accessoires de mode. C'était une bonne occasion pour nos visiteurs de faire de belles affaires ! Rendez-vous l'année prochaine car nous réitérons l'évènement à la même époque !

Avec les autres associations de parents du collège, une vente de chocolats a été organisée afin de récolter également des fonds au profit de projets avec le collège de Marly-la ville.

La FCPE du Collège Dolto a également continué à veiller au remplacement des professeurs, à participer au projet d'établissement du collège, à participer aux conseils de classes et autres conseils afin de faire entendre la voix des parents d'élèves : vos voix !

Si vous souhaitez vous tenir au courant de nos actions, nous suivre ou encore nous rejoindre, ce sera avec grand plaisir car notre force c'est vous. Pour nos contacter par mail : [fcpe.college.f.dolto@gmail.com](mailto:fcpe.college.f.dolto@gmail.com) ou encore via facebook « FCPE Collège F.Dolto ». Vous pourrez également nous retrouver au forum des associations au mois de septembre 2023.

Fcpe...ment vôtre

**ERRATUM** : la FCPE Collège Dolto tient à faire une correction sur une information diffusée dans le dernier numéro : la remise des prix et de cadeaux aux élèves ayant eu une mention au brevet 2022 a été financée par la FCPE. C'est entre autres pour cela que nous cherchons toujours à pouvoir récolter des fonds pour nos collégiens !

**Magalie Lebour,**  
Présidente FCPE Collège Dolto  
Tél. : 06 22 10 25 59

Lycée Léonard de Vinci

## La course contre la faim, 2<sup>e</sup> édition

**Poursuivant cette année ses actions de solidarité, l'éco-lycée Léonard de Vinci, labellisé établissement en démarche de développement durable, a reconduit l'organisation de la course contre la faim.**

Troc de vêtements, dont le reliquat a été déposé à la Croix Rouge en novembre, collecte de jouets pour Noël... Cette année scolaire a également vu, en avril, le retour du Sidaction, moment de sensibilisation et d'échanges et la vente de rubans au profit de l'association éponyme (à laquelle 300 € ont ainsi pu être reversés). Et en mai, la deuxième édition consécutive de la course contre la faim, pour laquelle éco-délégués et élus du CVL (Conseil de Vie lycéenne) se sont investis, en recevant une formation par une bénévole d'Action Contre la Faim, en présentant l'objectif de la course aux classes et en aidant à l'organisation le jour J.

Lundi 15 mai, après s'être changés et échauffés, les lycéens se sont élancés dans un léger brouillard, pour transformer les kilomètres parcourus en dons

pour l'association. L'édition 2023 a vu l'intrusion d'un chien sur le parcours, ce qui a bien fait rire les participants et courir des encadrants... Professeurs et élèves, chacun à sa manière, ont participé ensemble à ce bel élan de solidarité et de cohésion et à la réussite de l'évènement, qui courrant, qui marchant, qui encourageant les coureurs alors tout sourire. À l'arrivée, les 80 kg de pommes découpées pour redonner un coup de fouet aux coureurs partent comme des petits pains.

Les participants ont ensuite transformé les promesses de leurs sponsors en dons à Action Contre la Faim. La somme récoltée s'est élevée à plus de 4 700 € ! Les fonds collectés permettront à l'association d'accompagner cette année des projets de rétention d'eau (« biefs ») ou d'adduction d'eau, d'infrastructures de soins (notamment pour venir en aide aux enfants malnutris), de développement de l'emploi dans le secteur agricole au Cameroun, mais aussi au Myanmar, au Yémen et au Pakistan. La cinquantaine d'autres antennes d'Action Contre la Faim bénéficiera

également de cet argent et pourra distribuer des préparations alimentaires thérapeutiques pour les personnes souffrant de malnutrition aiguë.

Nous remercions donc chaleureusement nos coureurs et leurs parrains, mais aussi la mairie de Saint-Witz qui, cette année encore, nous a permis d'organiser cette course sur les installations sportives et le long des étangs en toute sécurité.

**Élodie Raimbaud**  
Professeure d'Histoire-Géographie  
Organisatrice de la course contre la faim  
06 21 30 24 26



# Ils ont fait « mouche », nos Mousquetaires !

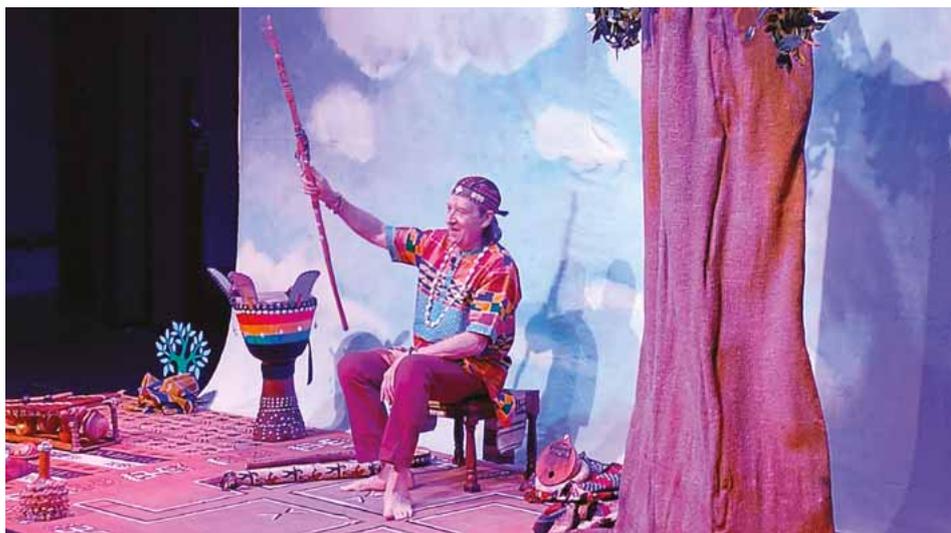
La troupe du **Grenier de Babouchka** nous a régalés lors de la représentation des **Trois Mousquetaires**. Ce fut un véritable bouquet final à cette saison culturelle. Douze comédiens, musiciens, chanteurs, escrimeurs ont véritablement enflammé **La Tuilerie**.

Cette saison encore, nous nous sommes efforcés de vous présenter un éventail de spectacles aussi variés que possible, nous attachant tout particulièrement à la diversité des genres. Nous pensons avoir réussi notre mission, puisque se sont succédé de la musique actuelle, des spectacles « jeunesse », d'humour, de la danse et du théâtre.

Mais, voyez vous-même...



*Les trois mousquetaires - Le Grenier de Babouchka*



*Les palabres du baobab. Séance scolaire pour tous les élèves de l'école Jane Du chesne*



*Rencontres chorégraphiques*



*Non Homologué - Tribute Goldman*



*Alice la comédie musicale par la compagnie Compote de Prod*



*Les nanas dans l'rétro*

La saison à peine terminée, nous préparons déjà la suivante qui sera, nous l'espérons toute aussi riche.

Vous êtes de plus en plus nombreux à franchir les portes de la salle de spectacle.

Un clin d'œil particulier aux magnifiques voix de la troupe **Les nanas dans l'rétro**, qui ont fait découvrir ou redécouvrir des chansons des années 40/50.

Nous entendons souvent « quelle chance d'avoir la possibilité de voir de tels spectacles à côté de chez soi ! Finis les embouteillages parisiens, terminés les tours de quartiers pour trouver une place de stationnement tout ça, pour atterrir dans un parking sous-terrain onéreux... ».

Certains sont même étonnés de la qualité des spectacles. Car malgré un budget limité, nous programmons, dans la quasi-totalité des cas, des compagnies professionnelles qui pour certaines d'entre elles viennent à Saint-Witz dans le cadre d'une tournée, après avoir été à l'affiche de théâtres parisiens.



*L'esprit de Noël - Compote de Prod*



*Et Dieu créa la swing, par les Swing Cockt'elles*



*Ils s'aiment par la compagnie Amalgame*

Pour exemple, **Les Swing Cockt'elles**, époustouflantes, se sont produites à plusieurs reprises au festival off d'Avignon (d'ailleurs elles y seront encore cette année, du 7 au 29/07) et jouent au théâtre de la Comédie Bastille à Paris.

De même, la troupe du **Grenier de Babouchka** que vous avez peut-être appréciée dans **Les Trois mousquetaires** ou **le Médecin malgré lui** la saison dernière, possède à son répertoire plusieurs pièces classiques qui sont jouées tout au long de l'année dans des théâtres parisiens (Ranelagh, des Variétés, Saint-Georges).

Nous commençons à avoir un public d'habités, de fidèles qui vient en toute confiance.

Il est difficile d'imaginer que tous les spectacles choisis plairont forcément à tous. En effet, programmer un spectacle c'est prendre un risque. Le risque de se tromper. Mais à chaque fois que nous sélectionnons un spectacle, c'est en pensant à vous, public. En espérant qu'il répondra à vos attentes, qu'il vous surprendra, que vous passerez une bonne soirée.

Nous espérons que vous serez encore plus nombreux à franchir les portes de **La Tuilerie** à l'occasion de la prochaine saison culturelle.

Pour l'heure, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous disons à très vite !

L'équipe de **La Tuilerie**

Contact :  
[latuilerie@saint-witz.fr](mailto:latuilerie@saint-witz.fr)  
01 30 29 14 62

# École municipale de musique

**Une saison musicale très riche en expériences et en partage !**

Souvenirs de notre agenda...

Février : Master Class Jazz / improvisation, toutes les générations en symbiose et un travail très réussi.



*L'école de musique est aussi faite pour les adultes ! Jouer ou chanter entre amis est un régal, n'hésitez pas à vous inscrire au forum des associations le samedi 9 septembre !*

Mai : Atelier découverte d'instrument d'époque avec une sonorité, une couleur des accords très recherchées de nos jours.

**Isabelle Conti**  
Directrice administrative  
Tél. : 06 23 49 87 25

Retrouvez toutes les informations de l'école de musique sur le site internet de la commune à la rubrique « Commune, service + du village ».

**Coordonnées :**  
**01 30 29 14 65**  
**[ecoledemusique@saint-witz.fr](mailto:ecoledemusique@saint-witz.fr)**

Mars : une première, un concert dédié uniquement aux adultes est organisé. Tous les volontaires ont pu jouer. Ils ont été très encouragés par le public constitué de proches et d'amis enthousiastes.

Un verre de l'amitié a suivi l'évènement pour conclure cette belle soirée

Avril : à l'issue de quelques répétitions le mardi midi à **La Tuilerie**, notre atelier Musiques Actuelles a formidablement animé une partie du Sidaction du lycée de Saint-Witz. Très belle prestation et bel enthousiasme des lycéens.

Bravo aux jeunes pour cet engagement dans la sensibilisation à cette cause auprès de leurs camarades lycéens.



## École municipale de danse

**L'année scolaire se termine et la saison des spectacles est arrivée pour les activités artistiques.**

Le 13 mai, l'atelier chorégraphique de Saint-Witz et l'atelier comédie musicale nous ont offert un très beau spectacle. Le talent et la créativité étaient au rendez-vous.

Le spectacle de fin d'année de tous les élèves s'est tenu les 16 et 17 juin à **La Tuilerie**. Une vraie réussite pour un public toujours aussi nombreux.

« Ces Chansons qui nous font danser » était le thème de cette année et les élèves ont eu la chance d'être accompagnés en direct par Patrice Reignault et Philippe Gaudion. Une formule originale et inhabituelle.

Si vous souhaitez rejoindre l'école de danse pour la saison prochaine et tester les cours vous pouvez vous renseigner à cette adresse

[ecolededanse@saint-witz.fr](mailto:ecolededanse@saint-witz.fr)

Des cours d'essai en danse classique, jazz ou contemporaine ont également eu lieu entre le 19 et le 24 juin.

**Marie-Christine Robert**

Directrice de l'école municipale de danse

[mcr60300@gmail.com](mailto:mcr60300@gmail.com)



## ADRM

# Le détail qui fait tout...

**130 danseuses se sont retrouvées avec toujours autant de ferveur sur la scène de La Tuilerie les 9 et 10 juin lors des 4 représentations du spectacle de l'ADRM intitulé « le détail qui fait tout ».**

Un grand soulagement pour leur cheffe de file Karine, satisfaite cette année encore du travail de ses troupes. L'occasion aussi pour remercier la municipalité de son soutien sans faille depuis maintenant 24 ans.

Pas le temps de se reposer car septembre arrive à grand pas. Les inscriptions ont déjà commencé en juin en attendant le forum des associations du 9 septembre.

Nouveautés 2023, un cours de remise en forme alternant cardio, renfo et stretching adapté aux personnes qui veulent se reprendre en main, perdre du poids, se tonifier, sera au programme à la rentrée. Son intérêt et sa priorité sera d'être accessible à tous. Pas d'hésitation ! Il se déroulera le lundi de 19h30 à 20h30.

Autre changement, le traditionnel cours de renforcement du mardi soir deviendra un cours de renfo-stretching. Sans oublier les incontournables cours de step, aéro, zumba et circuit training...

Karine et toute l'équipe de l'ADRM danse et fitness club vous souhaitent de belles vacances.



### DEMANDEZ LE PROGRAMME DES ADULTES

- Lundi** 19h30-20h30 Remise en forme  
20h45-22h15 Step confirmé/abdos-fessiers
- Mardi** 9h-10h Renforcement musculaire  
20h-21h Aérobie et 21h-22h Renfo-stretching
- Mercredi** 20h-21h Zumba  
21h-22h Circuit training
- Jeudi** 9h30-11h Renfo-ballons-stretching  
20h30-21h30 Jazz adultes
- Samedi** 9h30-10h30 Step  
10h30-11h30 Fesses-abdos-cuisses

**Contact : [adrm-saint-witz@orange.fr](mailto:adrm-saint-witz@orange.fr)**

## Aéromodèle Club Vémars Saint-Witz 40 ans déjà pour l'AMCV

À l'occasion de cet anniversaire, l'Aéromodèle Club Vémars/Saint-Witz vous a conviés à une méga expo les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2023.



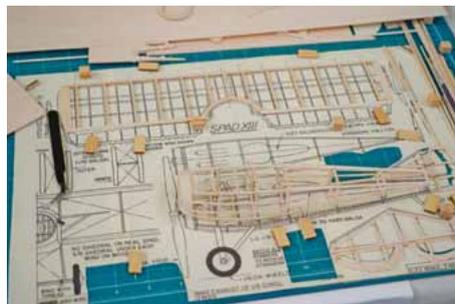
Beaucoup d'avions de toutes les époques et de tous les niveaux dans le gymnase de Saint-Witz : du planeur de débutant à l'Airbus A330 biréacteur, un hélico, un hydravion...



On pouvait apercevoir le Corsair de Pappy Boyington, le Tomcat de Pete Maverick Mitchell, l'avion de Tintin dans vol 714 pour Sydney...



Dans une ambiance conviviale chacun pouvait partager la passion des pilotes présents.



Les visiteurs se sont initiés au vol sur nos simulateurs. Ils ont apprécié les stands électronique, moteurs et construction. De quoi leur donner envie aux beaux jours, de venir nous rejoindre au terrain entre Vémars et Plailly. RDV aux Journées Portes Ouvertes.

Dans son discours le président a rappelé qu'au cours de ces 40 années, le club a formé au pilotage plus de 500 élèves jeunes et moins jeunes. L'aéromodélisme est une école formidable. Elle permet de concevoir, de construire, et de faire voler des aéronefs ; mais aussi de concrétiser de nouvelles idées et de tester les technologies de demain, pas seulement pour l'aviation du futur, mais aussi pour la vie de tous les jours (ex. : les moteurs brushless de nos voitures électriques).

L'AMCV est un vecteur de vocations.

Françoise Lambert



Tous les renseignements sur  
[www.aeromodelisme-vemars.com](http://www.aeromodelisme-vemars.com)

## Énormément de nouvelles à vous annoncer !

Déjà en septembre, nous avons fait une très bonne rentrée. Nous avons pu participer à plusieurs forums des associations, dont celui de Saint-Witz.

Nous avons enchaîné avec le marché gourmand, ou plusieurs de nos poneys ont pu faire profiter aux enfants de baptêmes/initiations. Ces baptêmes ont été comme chaque année un franc succès.

Ensuite, la période des concours a pu reprendre pour nos élèves et nos jeunes chevaux. Que ce soit en dressage pur, sur de l'obstacle ou en complet, tous ont, à leur niveau, pu progresser, se faire plaisir et même obtenir des médailles.



Mathyss



Océane

Malheureusement, un dimanche matin de concours, nous avons subi un grave accident. En effet, une voiture qui tractait Inbili 4 ans, a été percutée sur l'autoroute. Le pauvre cheval a été éjecté du van et a glissé sur le bitume sur 50m... Le cheval s'est retrouvé avec une grosse fracture à la hanche, des brûlures sur le dos, les membres et l'encolure.

Cet accident s'est produit le 4 décembre et la BONNE NOUVELLE, c'est qu'il est toujours avec nous !! Par contre pour nous tous, (moi la conductrice, Océane sa cavalière et tous les cavaliers, parents d'élèves ainsi que Jennifer), un vrai traumatisme psychologique s'est installé.



Inbili

Depuis Inbili poursuit une rééducation, mais nous ne savons pas encore la suite de la carrière sportive, de loisir ou de compagnie, qu'il pourra avoir.

Passons aux bonnes nouvelles. La saison des centres de loisirs et des activités extrascolaires a pu commencer, énormément de dates ont déjà été effectuées et réservées, jusqu'au 30 août inclus.

Après la période hivernale, Jennifer a pu reprendre les concours dans les 3 disciplines, et de nouveaux élèves sont arrivés pour y participer, ainsi que nos anciens élèves qui continuent d'y participer, de progresser et de changer de niveau d'épreuve. Nous leur souhaitons le plus de plaisir possible, ainsi que la réussite.

ÉCURIES SAINT-WITZ



Jennifer et Igor

Cet été, nous comptons mettre en retraite 2 poneys et 2 chevaux de club qui ont bien mérité une belle vie de tondeuse.

Avec l'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières, ainsi que du reste... nous ne souhaitons pas augmenter nos tarifs à la rentrée, mais nous allons déposer plusieurs « demandes de travaux », qui nous permettront de diminuer nos frais très rapidement et même de pouvoir programmer l'installation très attendue par tous nos élèves (et nos futurs élèves) d'un manège qui est une carrière couverte !

Donc, à la rentrée, il y aura beaucoup de changements qui je l'espère seront positifs pour l'avenir de notre Écurie.

Quant à moi, certains le savent depuis l'accident, j'ai dû être suivie, opérée et je suis toujours en cours de soins. Je me remets doucement et je devrais être en pleine forme à la rentrée de septembre et reprendre une activité physique, sportive et cavalière ! Donc je pourrai recommencer à vous embêter et reprendre correctement « les rênes » des Écuries.

Christine Pradet-Caffin

Écuries de Saint-Witz  
4 Pavé des Hermites  
95470 Saint-Witz  
01 34 68 49 65

## Football Club Vémars Saint-Witz

# Encore une saison qui se termine, vivement la rentrée !

**Au cours de cette saison 2022/2023, nos joueurs ont porté très haut les couleurs du Club qui les accompagne toujours dans la bonne humeur pendant les entraînements et durant les compétitions.**

Tous les joueurs sont la fierté de nos deux communes, Vémars et Saint-Witz. Nous tenons à les féliciter.

Nos adolescents, qui évoluent en championnat Futsal U16 et U18, méritent un grand merci pour leur engagement auprès du club mais aussi lors des compétitions. Scindés en deux groupes puisque différenciés par l'âge, la moitié des 13, 14 et 15 ans évolue dans le critérium futsal U16 (moins de 16 ans) géré par le District du Val d'Oise. Leurs résultats sont très corrects avec une majorité de victoires et quelques courtes défaites.



Les plus âgés (16 et 17 ans) sont tous aussi impliqués voire souvent plus, notamment dans la vie active du club, apportant leur soutien et leur expérience aux plus jeunes comme indiqué ci-dessus. Ils évoluent en championnat Futsal U18 organisé par la ligue de Paris île-de-France de Football.

Nous essaierons, pour la saison prochaine, de rebâtir une équipe catégorie seniors « Loisirs » le plus vite possible même si c'est difficile pour beaucoup en raison de l'absence d'un terrain de foot.

Enfin, comme tous les ans, le Club a investi en offrant à tous les joueurs un survêtement de marque, et nombreux sont ceux qui ont participé à une sortie pour assister un match du PSG au Parc des Prince cet automne.

Il nous reste à espérer que notre Club bénéficiera dans un délai pas trop lointain, d'un terrain de football et de ses infrastructures (vestiaires notamment) de manière à devenir un jour l'égal de clubs environnants. Cela permettra non seulement de conserver nos effectifs, et même de les augmenter ; nous en sommes certains. Nous n'aurons peut-être pas d'ici l'été l'occasion de vous souhaiter de bonnes vacances et seront très heureux de vous donner de bonnes nouvelles dès la rentrée.

**Le Bureau du FC Vémars Saint-Witz**

Contact :  
Djillali Ouanfouf  
djillaliouanfouf@icloud.com  
07 71 28 14 42





## Judo Club Wézien

# En sortie et à domicile

Cette saison est marquée par les nombreuses sorties pour nos jeunes judokas à l'invitation des clubs du secteur qui ont pu reprendre l'organisation de tournois, mais aussi lors des sélections et autres compétitions au niveau départemental.

Ces événements sont très importants dans la progression de nos jeunes sportifs. Ils engagent la motivation lors de nos séances hebdomadaires. Merci aux organisateurs du tournoi de Vémars et de Goussainville et au Comité 95 de JUDO pour la mise en place des grands rendez-vous à Herblay.



En mars :  
Tournoi de Vémars



Nos jeunes à  
l'échauffement



Yanis  
et Kylian  
à Herblay



Lenny  
à Herblay



Les liens entre professeurs et bureaux des clubs du secteur nous permettent d'organiser des séances d'entraînement communes pour les ados et les adultes. Ainsi nous avons pu aller retrouver de nouveaux partenaires à Roissy en France, Goussainville et Herblay avec le champion multimédaillé Frédéric Demonfaucon. Le JCW a invité les adultes du club de Vémars et Surveilliers à une séance qui s'est avérée très intense !



Théo,  
Maël,  
Valentin,  
Elouan  
et Bastian



Irina,  
Clément  
et Alia



Mathis,  
Gabriel,  
Alan,  
Jessim et  
Souleyman



Nail et Gabriel



Rehan recevant sa ceinture jaune

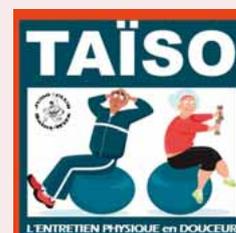
Xavier, notre professeur a tout au long de l'année fait évoluer nos judokas tant en théorie qu'en pratique. Le passage au grade supérieur est symbolisé par la remise de la ceinture. Ce changement très exigeant est basé sur les connaissances techniques, la combativité lors des randoris et le comportement pendant les séances.

Contact :  
[judoclubwezien@hotmail.fr](mailto:judoclubwezien@hotmail.fr)  
06 10 72 42 80

### Le JCW propose LE TAÏSO

Une gymnastique douce dédiée aux séniors pour travailler les amplitudes et les articulations.

Les mardis 18h45 à 19h45





Ryoga

## En cours ou en stage, vive le Yoga

L'association RYOGA a fait le plein d'adhérents pour la saison 2022 - 2023 avec 240 inscrits, qui se sont répartis sur 11 cours de Yoga et 3 cours de gym douce (Feldenkrais et Pilates).

Des cours de Yoga sont proposés chaque jour sauf le dimanche à Saint Witz ou à Marly, la Gym douce les mardi et samedi à Marly.

Nos professeures Martine, Charlotte, Nelly, Claire et Maryline sont attentives au bien être de chacun.

Des stages supplémentaires gratuits pour les adhérents sont réalisés en cours d'année pour leur faire découvrir d'autres pratiques.

Les inscriptions pour les nouveaux adhérents se font depuis le 15 juin.

Vous pouvez trouver sur notre site tous les renseignements et fiche d'inscription.

Claudine Baron  
Présidente



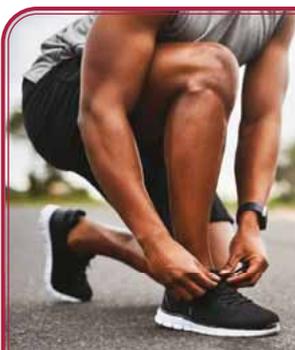
[www.association-ryoga.fr](http://www.association-ryoga.fr)

[association.ryoga@laposte.net](mailto:association.ryoga@laposte.net)

Cotisation annuelle Yoga : 186 € / Gym douce : 171 €

Composition du bureau :

Claudine BARON, Patricia CREMON, Claire BUCHET, Élisabeth SERRANO,  
Gilles DAMAN, Lucie BADIN.



## La course des 3 villages revient !



# SEMI-MARATHON SAINT-WITZ

### SAMEDI 23 MARS 2024

Le Comité d'Organisation du Semi-Marathon de Saint Witz est très heureux de vous annoncer la relance de ce magnifique évènement sportif qui existe depuis plus de 40 ans.

Après une interruption de 4 années due à la pandémie, le Président Olivier Joly et son équipe sont en pleine action pour que notre village et ses voisins retrouvent la dynamique qui a fait de ces courses un rendez-vous exceptionnel connu dans toute la région.

Toute l'équipe sera au forum des associations pour présenter le programme et réunir un maximum de personnes qui seront les acteurs de cet évènement.

**Tous ensemble, nous allons apporter l'énergie qui fera la réussite de ce grand retour de la fête du sport en cette année des jeux olympiques en France !**

## Athlétisme

# Encore une belle saison



**La fin de l'année sportive se profile déjà et elle a été riche en événements pour notre club.**

Nous avons 2 sections sur Saint-Witz :

- Une section enfant qui remporte toujours un grand succès car nous avons comme chaque année dû malheureusement refuser des inscriptions. Cette section entraîne 24 enfants âgés de 6 ans à 11 ans le samedi matin de 10h30 à 12h00, soit au stade soit au gymnase en fonction de la météo. Les enfants apprennent de façon ludique dans une très bonne ambiance de nombreuses disciplines : sprint, triple saut, saut en longueur, lancé de vortex, lancé de poids... sans oublier la course d'endurance. Giovanni et Bruno sont les 2 entraîneurs de cette petite équipe de champions qui a remporté de nombreuses victoires cette année.



- Une section adulte avec 3 entraîneurs : Sandrine, Séverine et Guillaume. Les entraînements loisirs ont repris leurs activités toute cette année aux horaires habituels mardi et jeudi de 19h30 à 21h, le samedi de 10h30 à 12 h et le dimanche matin pour la sortie hebdomadaire. La section loisir entraîne une trentaine d'athlètes de tout niveau, du débutant au confirmé, où chacun peut progresser à son rythme avec bonne humeur. Les rires sont de rigueur. Cette année, nous avons pu participer à de nombreuses courses comme le martrail d'Orry-La-Ville, le trail de Senlis, le marathon de Paris, le trail du château de Verneuil et de nombreuses courses sont à venir comme le trail des bois des côtes, le trail de Méribel...

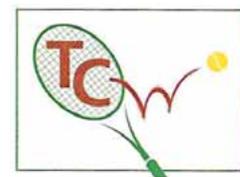


N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du forum des associations en septembre pour faire notre connaissance et peut être venir courir avec nous...

**Les entraîneurs de Saint-Witz**

## Tennis Club Wézien

# La saison bat son plein



Toutes nos équipes sont sur le front pour défendre les couleurs du club !



*Champion du Val d'Oise !*

L'équipe des 35 ans messieurs a gagné ses cinq rencontres pour se qualifier en finale contre l'équipe de Goussainville et a remporté le titre de champion du Val d'Oise. De gauche à droite : Diogenes Baptistella 30/1, François Subileau 15/5, Dominique Batkin 30, Bertrand Rousset 30/1 sans oublier Mathieu Pamart 30/3, Loïc Laurent 30/2 et Nicolas Wichlacz 30/4.



*Équipe 1 des raquettes FFT dames*

L'équipe 1 des raquettes FFT s'est brillamment qualifiée pour les demi-finales du Val d'Oise en battant l'équipe de Jouy le moutier. De gauche à droite Nathalie Batkiewicz 30/4, Marie Boulterhcha 30/4, la capitaine Cynthia Lachens 30/4, Elise Besançon 40 et Faustine Besançon 40. En route pour les demi-finales.



*Équipe 1 des raquettes FFT dames bis*



*Équipe 2 des raquettes FFT dames*

Équipe 2 des raquettes FFT dames emmenée par leur capitaine Julie Deniau avec Esmahane Moumen, Fanny Le Bec et Maelle Ponzio. Elles ont joué leur première rencontre officielle contre Eaubonne et se sont bien défendues. Défaite 2/1 avec une belle victoire en simple de Fanny.



*Équipe 1 des seniors dames*

Équipe 1 des seniors dames avec deux victoires, se maintiendra dans sa division. De gauche à droite, Cynthia Lachens 30/4, Agnès Cherchali 30/2, Valérie Grapselli 30/1, Marie Boulterhcha 30/4 sans oublier la capitaine Sandra Vignas 30/3.



*Équipe 2 des seniors dames bis*

Équipe 2 des seniors dames qui pour une première participation joue de beaux matches dans une super ambiance. De gauche à droite, Laëtitia Rousset 40, Nathalie Batkiewicz 30/4, Fanny Le Bec NC, Julie Deniau 30/5 sans oublier Séverine Mathout 30/4.



Équipe des 15-18 ans filles

Équipe des 15/18 ans filles. De gauche à droite Lily Lachens 30, Faustine Besançon 40, Sara Dzik 40 et Maëlle Ponzio NC.



Équipe 2 des seniors messieurs

Équipe 2 des seniors messieurs, après deux victoires et deux défaites, devrait se maintenir dans la deuxième division. De gauche à droite, Kevin Schoubert 30/1, Noa Zaghdoun 15/5, Loïc Laurent 30, le capitaine Franck Mathout 30, Enzo Lebras 30 sans oublier Nidal Messaoudi 30.



Équipe 1 des 13-14 ans garçons

Équipe 1 des 13/14 ans garçons. De gauche à droite, Arthur Loth Joly 30/2, Gabriel Lachens 30 et Auguste Daudre 30/4.



Équipe des 12 ans garçons

Équipe des 12 ans garçons du TC Wézien. De gauche à droite. Gabriel Abbou, Luka Dos Reis, Max Faulkner Preux et Bastien Lechiffart.



Centre de loisirs vacances de février 2023

Pendant les vacances de février, le club a prêté ses installations et son matériel pédagogique aux enfants de l'accueil de loisirs qui ont pu sous l'égide de Vincent Didiot découvrir l'activité avec beaucoup de plaisir. À bientôt pour une nouvelle expérience !

Tout au long des derniers mois, nous vous avons proposé plusieurs animations :

- Le 31 mai : sortie Roland Garros, où plusieurs de nos adhérents ont pu aller voir leurs joueuses/joueurs préférés sur l'un des plus beaux tournois.
- Le 24 juin : notre traditionnel Fête du Club, où nous nous sommes retrouvés autour d'un barbecue tout en assistant aux différentes finales du tournoi interne.
- Les 9 et 10 juillet : 1<sup>er</sup> Rencontre Tennis Multi Club Féminin organisée par le TCW.

À vos agendas, les pré-inscriptions pour l'année 2023-2024 ont commencé :

- Le 24 juin lors de la Fête du Club,
- Du lundi 26 juin au vendredi 30 juin et du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet de 18h30 à 19h45 au Tennis Club,
- Le dimanche 9 septembre lors du Forum des Associations.

Nous souhaitons bonne chance aux différentes équipes encore engagées et à bientôt sur les courts.

**L'équipe pédagogique  
et les membres du bureau**

*Foyer rural*

## À la découverte de trésors

Les portes ouvertes de l'association socio-culturelle « Foyer rural », événement annuel, se sont déroulées les 17 et 18 juin 2023.

Rendez-vous incontournable pour la découverte des activités proposées pendant la saison 2022/2023. Démonstrations, animations et ventes de créations originales étaient au rendez-vous.

Que d'idées de cadeaux pour la fête des Pères et une bonne action : 10% des ventes sont reversées à l'association « les présents de l'avenir » qui se dévoue aux enfants et à l'éducation à Louvres.



Découverte :

- des arts plastiques : modelage sculpture, cartonnage et peinture dans tous ses états : acrylique, aquarelle, sur bois.
- des métiers d'art comme la peinture sur porcelaine et la tapisserie d'ameublement.
- une initiation aux sports cérébraux : bridge et scrabble en présence de notre atelier vidéo sans oublier les arts textiles : ADN de l'association : le patchwork.



# Vie associative

Ce fut un instant phare pour présenter de nouvelles activités expérimentales, et la reprise de l'art floral. Vingt bouquets ont d'ailleurs orné l'exposition.



Une randonnée découverte autour des plantes sauvages et comestibles a été organisée en partenariat avec « Nature Sensorielle », et un atelier diététique en partenariat avec la confrérie des Chevaliers Fouetteurs de crème Chantilly. Un régal !

Ce fut un week-end clé pour rencontrer les adhérents, les bénévoles, la ville et les élus

La rédaction

## Clin d'œil sur les maisons minuscules



Le Charleston



Les Kouzines



Le pub



Au fil du temps



## K'Dances

# Dancez avec nous ! Rejoignez notre association de danse

Les bienfaits de la danse sont multiples : amélioration de la santé, de la forme physique, de l'équilibre et de la coordination, réduction du stress et amélioration de l'humeur. Si vous cherchez un moyen de vous maintenir en forme tout en vous amusant, pourquoi ne pas rejoindre notre Association de danse ?



K'Dances propose des cours de danse pour tous niveaux, du débutant au confirmé. Nous avons une grande variété de styles de danse : la Salsa, la Bachata, la Kizomba, la Zumba, le Kuduro'Fit, la Country & Line Dance, les Danses de salon, le Rock, le Hip-hop, le Lindy Hop. Quel que soit votre niveau ou vos préférences, nous avons le cours qui vous convient.

Nos professeurs sont des professionnels qualifiés et passionnés, déterminés à vous aider et à progresser. Ils sont patients, sympathiques et expérimentés, et ils savent comment rendre l'apprentissage de la danse amusant et facile.

Nous organisons régulièrement des stages, des sorties et des soirées dansantes pour que nos adhérents puissent se rencontrer, socialiser et danser ensemble.

Rejoindre notre association de danse, c'est plus qu'apprendre à danser. C'est rejoindre une communauté de personnes partageant les mêmes intérêts et passionnées par la danse. Nous sommes fiers de fournir un environnement de soutien et de camaraderie où nos membres peuvent s'exprimer, se divertir et se faire de nouveaux amis.

Alors, qu'attendez-vous ? Rejoignez-nous et commencez votre voyage vers une vie plus saine et plus heureuse en dansant et en vous amusant !

Patricia Gallo  
Présidente de l'association K'Dances  
Association affiliée à la Fédération Française de Danses

[www.k-dances.com](http://www.k-dances.com)  
Facebook : K'Dances  
Youtube : K'Dances  
Instagram : K'Dances  
07 81 87 59 84



## Saint-Witz Gaming

# Des tournois de Super Smash Bros Ultimate captivants

Les jeux vidéo et les compétitions en ligne ont acquis une popularité sans précédent ces dernières années. Les tournois de jeux de combat, en particulier, rassemblent des joueurs passionnés venant de tout horizon pour s'affronter dans des duels épiques.

Parmi ces tournois, ceux organisés par notre association, Saint-Witz Gaming, ont marqué les esprits des amateurs de Super Smash Bros Ultimate grâce à deux événements qui se sont tenus les 8 avril et 3 juin derniers directement dans la salle Montméliant face à la mairie.

Ce sont presque 60 joueurs talentueux et déterminés qui se sont ainsi affrontés lors de ces 2 dates.

Nous sommes contents d'avoir pu retrouver une foule enthousiaste de joueurs de tout niveau. Des combattants chevronnés aux débutants curieux, tous se sont réunis pour participer à ces journées de compétition intense et de camaraderie.

L'atmosphère dans la salle était électrique, avec des cris de joie et des encouragements résonnant à travers chaque match. Chaque victoire était applaudie, et chaque défaite l'occasion d'apprendre et de progresser.



Nous avons veillé à ce que ces tournois soient accessibles à tous. Des novices aux experts, tout le monde a eu la chance de participer et de se mesurer à d'autres joueurs passionnés.

En plus des prix pour les meilleurs joueurs, ces tournois ont également été une occasion pour les participants de tisser des liens et de partager des conseils et des astuces. Des amitiés se sont formées, des rivalités saines se sont développées, et tout cela a contribué à renforcer l'esprit de la communauté de jeu local.

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux « Saint-Witz Gaming » pour ne manquer aucun de nos futurs tournois.

D'ailleurs, après plusieurs tournois à la Brasserie d'Orville à Louvres puis dans notre salle, nous planchons actuellement sur un événement en partenariat avec le cinéma de l'Ysieux à Fosses.

L'équipe Saint-Witz Gaming



### Contact :

[saintwitzgaming@gmail.com](mailto:saintwitzgaming@gmail.com)

Association Saint-Witz Gaming

1 place Isabelle de Vy - 95740 Saint-Witz



## Les Trois Bouts Jouer au tarot, cela vous dit ?

C'est dans une ambiance conviviale que tous les joueurs de tarot se retrouvent tous les mardis, jeudis et dimanches de 14h30 à 18h - salle Montmélian à Saint-Witz.

Et le 11 juin dernier, le deuxième concours organisé par l'association a remporté un franc succès. Merci à tous pour votre bonne humeur et à notre sponsor l'agence immobilière Lemasson.

Pour venir faire un essai : contactez Jeannine au 06 87 23 66 96 !

Jeannine Cammarata  
Présidente

### Contact :

Association Les Trois Bouts  
Mairie - 1 place Isabelle de Vy - 95740 Saint-Witz  
Les3bouts@orange.fr  
06 87 23 66 96  
Frais d'adhésion 30 €



## Marché gourmand Saint-Witz 2023

À vos agendas : notez et reprenez la date du **dimanche 12 novembre 2023**.

La 7<sup>ème</sup> édition du marché gourmand de Saint-Witz aura lieu au gymnase rue de Paris.

Tous nos exposants, proposant leurs produits de qualité, seront présents afin que nous partagions ensemble une journée conviviale et gourmande.

Vous pourrez bien sûr déjeuner sur place et participer à nos animations.

Cette année nous vous réservons une surprise... Alors ne manquez pas ce rendez-vous gustatif.

Nous vous attendons nombreux, comme chaque année !

À très bientôt

[Le bureau du marché gourmand](#)



## Peindre à Saint-Witz Exposition 2023



L'exposition de l'atelier « Peindre à Saint-Witz » 2023 a présenté les œuvres de nos adhérents qui ont bien planché sur le thème **Don Quichotte de la Mancha !**

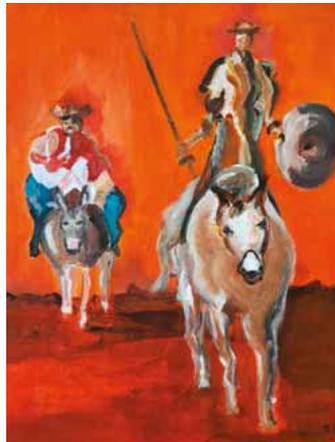
Ce n'était pas facile, et la qualité des toiles exposées prouve que quelques talents, bien motivés, ont été bien inspirés.

Merci à la mairie pour nous accueillir dans cette magnifique salle de l'espace culturel **La Tuilerie**, ainsi qu'au service technique pour son concours efficace.

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux visiteurs pour nos prochaines expositions. En attendant, venez nous rencontrer au prochain forum des associations le 9 septembre prochain !

Encore merci à tous ceux qui ont partagé ce moment avec nous.

Geneviève Benezeth



## Anciens Combattants

# Cérémonie du 8 mai



À propos des années de guerre 1939-1945 :  
Je vais évoquer l'année 1943, le temps où tout  
a basculé pour l'armée allemande.

Juin 1942 : nous voyons les prémices du  
retournement avec la défaite de Rommel en  
Lybie et le débarquement anglo-américain  
en Afrique du Nord.



Tandis que l'armée allemande est bloquée  
à Stalingrad, tout se fige en décembre puis  
début janvier Rommel regroupe ses forces en  
Tunisie et fait face aux alliés, tandis que l'armée  
allemande, exsangue, capitule à Stalingrad  
et perd 240 000 combattants des troupes  
expérimentées, des pertes importantes de  
matériels.

En Afrique, les alliés ont battu à plate couture  
les Italiens et l'Afrika Corps, après de durs  
combats qui ont vu le retour des forces  
françaises dans la bataille - encore 250 000  
hommes de troupe perdus, peu de matériel, la  
flotte alliée étant maîtresse de la méditerranée,  
les renforts ne passaient plus.

Le 13 mai toute la Tunisie est libérée et le 10  
juillet la conquête de la Sicile est entamée.  
Tandis que les patriotes corses engagent le  
combat avec les Italiens pour la libération de  
l'île, ils sont rejoints par des unités françaises :  
le 5 octobre, la Corse est libre.

La catastrophe finale est enclenchée, le REICH mobilise à tour de bras et doit imposer aux  
populations vaincues de lui fournir des travailleurs, d'où l'instauration du travail obligatoire le  
fameux « STO » qui va provoquer en France un afflux de jeunes hommes au maquis.

Plus rien n'arrêtera la chute jusqu'au 8 mai 1945. L'empire millénaire est déjà fini pour le bien  
de tous.

Germain Buchet



## Club du Temps des Loisirs

# Ou le plaisir d'être ensemble



Marché de Rungis



Après notre Assemblée Générale en novembre dernier au cours de laquelle nous avons présenté le programme de cette année, les membres de notre club se sont retrouvés en décembre à Gouvieux au restaurant *La Renardière* autour d'un excellent repas comme d'habitude.

Nous avons commencé nos activités aux dépens d'un pauvre mari trompé royalement par sa femme, **Le Montespan**, pièce jouée au théâtre du Gymnase où les acteurs, très drôles, nous ont fait rire avec talent sur les infortunes de ce pauvre homme.

**Compiègne** nous a offert en mars, la splendeur de son hôtel de ville de style gothique flamboyant, siège de l'administration de la ville. Le musée des Figurines n'a pas pu être visité par tous vu le manque de temps mais nous nous sommes rattrapés au restaurant, suivi d'une opérette au théâtre impérial *Coup de Roulis*, moment de rire et de détente.

En avril, coup de chapeau à nos adhérents : certains ont eu le courage de se lever à l'aube pour se perdre dans les pavillons du **marché de Rungis**. Expérience intéressante et dégustation des produits phares de cette vénérable institution. Un ballon de vin autour d'une grillade à dix heures du matin, je ne vous dis pas, peu ont résisté !

Le **château de Vascoeuil** dans le Vexin normand a été une découverte pour nous. Charmant édifice dans un joli jardin agrémenté d'œuvres d'art où séjourna l'historien Jules Michelet. Déjeuner et coup d'œil sur la pittoresque ville de **Lyons-la-Forêt** puis promenade dans les ruines de l'**abbaye de Mortemer**, certes négligée mais agréable sous le soleil et animée par certains fantômes !



Abbaye de Mortemer



Château de Vascoeuil



Nous pensons à nos adhérents et préparons un voyage en **Espagne** pour le mois d'octobre, Madrid, Tolède et Ségovie. Programme alléchant. Nous nous retrouverons ensuite pour l'Assemblée générale au mois de novembre où nous vous présenterons nos prochaines sorties.

Les membres du bureau sont heureux de vous proposer et d'organiser ces activités. Ils sont récompensés par votre intérêt, votre fidélité et votre gentillesse à leur égard. Ils vous en remercient.

Monique Daumard

Pour nous joindre :  
[tempsdesloisirs@saint-witz.fr](mailto:tempsdesloisirs@saint-witz.fr)  
06 46 64 33 53

## Connaissez-vous le Bois de la Pissote ?

Vous êtes nombreux à apprécier et vous promener dans le Bois de la Pissote, bois communal de Saint-Witz. La commune a fait l'acquisition de ce bois il y a une dizaine d'années et l'équipe en place est soucieuse de conserver un environnement à forte valeur écologique, et aussi pédagogique par la création d'un parcours identifiant, entre autres, des arbres à caractères plus singuliers au sein du peuplement. La fréquentation du bois a augmenté à la suite du COVID, car nombreux sont ceux, grands et petits, qui ont découvert l'intérêt des lieux.

### Le temps du diagnostic

Afin de prévenir des risques liés aux branches mortes et arbres secs, un diagnostic sanitaire a été réalisé le 12 mai 2022 par une équipe professionnelle de l'Office National des Forêts (Agence Études Seine-Nord ; Pôle Arbre Conseil). Ci-après quelques extraits du rapport d'expertise « *L'état de santé du Bois de la Pissote au jour de l'étude, reste majoritairement correct... Dans l'ensemble, l'état, tant sanitaire que mécanique est bon. Néanmoins, la frênaie de la zone humide montre un état sanitaire dégradé par la maladie de la chalarose du frêne. Lors du cheminement du boisement, la préconisation d'abattage de cinquante-six sujets de plus de 20 cm de diamètre (individu mort, fortement dépérissant, champignon lignivore, cavité... et de 32 arbres pour la prévention de leur couronne (bois morts, branches encrouées...)* a été relevée. Vingt-sept brins de moins de 20 cm de diamètre ont aussi été marqués à supprimer.»



Arbre dangereux



Périmètre bois de la Pissote



Arbre à élaguer



Arbre à abattre

*La mise en œuvre des préconisations et le suivi régulier permettront le maintien des arbres et la pérennité du bois communal, dans des conditions d'esthétisme et de prévention des risques et des biens acceptables. Cet espace naturel au sein de l'urbanisation est un atout pour la commune. La communication sur les actions engagées, un projet d'aménagement de sentier pédagogique, contribueront à valoriser et favoriser la préservation de ce lieu privilégié pour les Wéziens(nes) ».*



Frênes dépérissants

**BOIS COMMUNAL DE LA PISSOTE**

**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**

**TRAVAUX FORESTIERS**

**Nature des travaux**  
Coupe sanitaire par abattage de 83 arbres morts et élagage de 32 arbres ; évacuation du bois.

**Durée du chantier**  
du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

**En cas d'urgence**  
Pompiers : 18  
SAMU : 15  
Gendarmerie : 17 ou 01 34 72 10 20

**Entreprise intervenante**  
EURL O'Jardin nature  
426 rue d'en Bas - 60130 CUIGNIERES

Contact pour vente de bois : 06 07 50 46 79      Contact mairie : 06 42 31 36 73

### Le temps de l'action administrative

La commission environnement puis le conseil municipal ont validé la nécessité de mettre en œuvre les recommandations de l'ONF : 83 arbres à abattre et 32 à élaguer. Des devis ont été demandés à 6 entreprises spécialisées de la région fin 2022. La commission environnement du 14 février 2023 a retenu l'entreprise Eurl O' Jardin Nature qui présente le double avantage d'être compétitive au niveau prix/qualité de service et aussi propose de vendre aux Wéziens intéressés le bois coupé (sec !). Le Bois de La Pissote est un espace boisé classé et nous avons donc initié une demande de déclaration préalable d'abattage/élagage le 28/3/2023, et un arrêté de non-opposition a été publié le 25 mai 2023. Les travaux peuvent donc démarrer !

### Le temps de l'action terrain

Avant le démarrage des travaux (cet été) des panneaux d'informations seront placés aux principales entrées du bois. L'accès au bois, les jours de présence des bûcherons, sera interdit (pour prévenir les risques d'accident). Les personnes intéressées par l'achat de bois prendront contact directement avec Monsieur Logan Vibert au 06 07 50 46 79 et la mairie n'interviendra pas dans les relations commerciales entre le vendeur et l'acheteur.

### Et après ?

Pour garder l'intérêt de ce bois, ouvert au public pour la promenade, il conviendra de mettre en place une signalétique adaptée pour interdire la circulation des engins à moteurs (trop de motos cross et quads perturbent la tranquillité des riverains... et de la faune sauvage !). Nous réfléchissons aussi à un

règlement d'accès au bois, comme cela existe déjà dans d'autres communes. La signalétique permettra aussi de matérialiser la limite entre le bois communal (accès public toléré) et les bois privés limitrophes (accès interdit)



Érable champêtre remarquable



Séquoia remarquable

Des arbres d'intérêt patrimonial ont été repérés par les forestiers (séquoia, érable champêtre âgé, allée de tilleuls, chênes par exemple). Ces arbres pourraient jalonner le parcours pédagogique « sentier nature » qui pourrait être réalisé avec l'implication de l'école primaire et des Wéziens(nes). Ce sentier nature passerait par la Fontaine de Saint-Witz et la mare qui figure sur la partie Ouest du bois, dans la frênaie.

Beaucoup de travail à réaliser sur ce bois, pour l'intérêt du plus grand nombre. Formulons le souhait que le civisme et le respect de la nature nous permettront de maintenir l'accès au public.

Jean-Charles Bocquet  
Conseiller délégué environnement

## Recycler les mégots, un procédé innovant et responsable

Nous avons été interpellés lors de nos journées Clean up day (journée mondiale du nettoyage de la planète), par la quantité de mégots de cigarettes ramassés dans notre commune.

Il s'agit d'un des déchets les plus dangereux pour les écosystèmes à cause de ses composés toxiques. Réussir à trouver une alternative de recyclage pour les mégots de cigarettes permet de réduire considérablement la pollution des milieux naturels.

Par sa nature dangereuse, le mégot implique le respect de normes strictes pour son transport et son traitement. Néanmoins, il constitue aussi une ressource. C'est pour cela que nous avons opté pour faire appel à une solution de recyclage de mégots innovante pour lui donner une seconde vie loin de nos océans.

Nous avons donc décidé d'agir en engageant un partenariat avec « Eco Mégot » pour équiper de cendriers le plus grand nombre de bâtiments communaux, ainsi que le parking du centre commercial et du lycée.

Les cendriers s'intègrent dans notre mobilier urbain, identifiés « Eco Mégot » et « Ville de Saint-Witz ».

Les mégots ainsi collectés sont recyclés en objet plastique non alimentaire, comme des chaises ou des poubelles. La dépollution, quant à elle, se fait sans eau ni solvant.

Nous invitons les Wéziens à les utiliser.

Maxime Bailly



s'engage avec



pour créer des  
espaces zéro mégot

## Gestion différenciée des espaces verts à Saint-Witz

La gestion des espaces verts à Saint-Witz a fait l'objet d'articles dans les gazettes précédentes, mais vous êtes encore nombreux à vous questionner sur nos pratiques, et certains aimeraient même que les tontes soient réalisées très régulièrement, à l'anglaise, comme avant.

Le contexte réglementaire, les aspirations sociétales, la nécessité de préserver la biodiversité, le changement climatique, les ressources humaines disponibles au service technique et l'ambition de l'équipe communale pour le mieux vivre ensemble sont autant de facteurs pris en compte pour le mode de gestion des espaces publics dans notre village.

**Contexte réglementaire** : la loi Labbé interdit depuis le 01/01/2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public (sauf pour des raisons de sécurité).

Au 01/01/2019 l'interdiction s'étend aux particuliers (sauf pour les produits de biocontrôle à faible risque et autorisés en agriculture biologique). Depuis le 01/07/2022 l'interdiction s'étend aux habitations et différents lieux fréquentés par le public ou à usage collectif (écoles, établissements de santé, mairies, cimetières, terrains de sport).

**Aspirations sociétales** : nous sommes nombreux à apprécier notre cadre de vie, les promenades le long des bassins de rétention des eaux pluviales, le bois de La Pissote et le côté « nature » de ces espaces sont des aspects appréciés.

**Préservation de la biodiversité** : tout le monde en parle ! Et pour y contribuer, une chose importante à faire est de favoriser des espaces refuges pour la faune et la flore.

**Changement climatique** : une réalité ! Et les derniers étés secs et chauds doivent nous inciter à mettre en place des espaces de verdure et de fraîcheur (l'herbe haute permet d'abaisser la température au sol de 1 à 2 degrés par rapport à une herbe tondue courte)

**Ressources disponibles au service technique et aspects budgétaires** : un aspect important dans la gestion des espaces verts ! L'équipe peu nombreuse (5 personnes dédiées aux espaces verts) est très souvent sollicitée pour des urgences liées à la vie de la commune et nous travaillons sans cesse avec l'objectif de maîtriser les dépenses.

C'est dans ce contexte que nous mettons en place la gestion différenciée (ou raisonnée) des espaces verts sur la commune, en ne recourant à des entreprises extérieures que lorsque cela est nécessaire (maîtrise du budget). Cette technique, qui se pratique de plus en plus dans les villages voisins et sur beaucoup de communes du territoire nécessite un inventaire annuel des espaces et des usages souhaités par les Wéziens afin d'évoluer dans nos pratiques, si cela est nécessaire. Bien entendu, l'objectif est aussi de garder le côté accueillant du village, en particulier dans les zones fréquentées par le public, tout en préservant la biodiversité.

En pratique, résumons ce qui a été fait :

- **Pratiques classiques de tontes régulières pour l'aspect propreté et sécurité** : au moins un mètre de largeur à partir du trottoir ou de la limite de l'enrobé pour les rues à circulation importante (rue de Paris et les rues du village) ou rues/sentiers de promenade (chemin des marais)
- **Tonte/fauche estivale après le dessèchement des feuilles de tulipes et narcisses** : effectuée partout où il y a des bulbes. Notre objectif est de planter plusieurs milliers de bulbes chaque année, de façon à fleurir tout le village au printemps.

- **Réalisation de sentes de promenades grâce aux tontes régulières sur les grandes pelouses, et fauche tardive (fin d'été)** : Au centre des grandes pelouses (entre le Tennis couvert et le lycée, autour du gymnase).



Allée de promenade au milieu des herbes hautes



Tulipes rue de la Bergerie

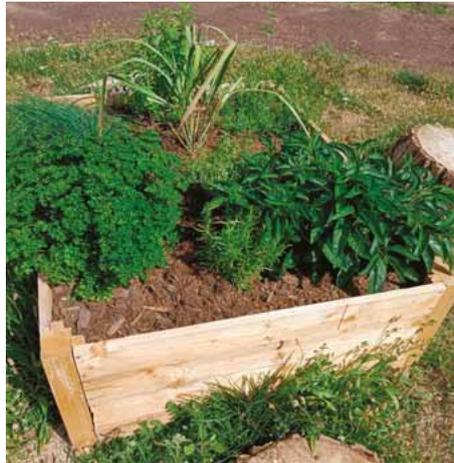


- **Le cas particulier des bassins le long du chemin des marais** : pour les bassins toujours en eau (cascade des étangs), tonte des surfaces plates, mais objectif de laisser la végétation sur les rives/talus des bassins. Pour les 3 nouveaux bassins secs, en accord avec le SIAH, tontes régulières le long des sentes de promenade, mais fauche en fin d'été pour les parties centrales. L'objectif est de sauvegarder la biodiversité.
- **Tontes régulières (« comme avant ») sur les stades Guy Dru et de La Fosse aux boucs** : nécessaire, pour la pratique du sport et les festivités (cinéma en plein air, fête du village par exemple).
- **Les petites pelouses (placettes du domaine de Montmélian)** : tontes « de nettoyage » limitées afin d'éviter la trop grande prolifération des pissenlits et boutons d'or.
- **Taille des arbustes le long des rues** : au moins une fois par an (après la floraison pour les cerisiers à fleurs, pendant l'hiver pour les arbres et arbustes).
- **Le bois de La pissote** : Le bois est de plus en plus fréquenté par les promeneurs ! Nous devons le sécuriser (cf article spécifique dans ce numéro) avec l'objectif de garder le côté « nature ».
- **Le parc du moulin et du phare aéronautique** : dans l'attente du réaménagement complet des bâtiments et du parc (pour ouverture au public), entretien minimal, avec une fauche par an fin d'été.
- **Les massifs de fleurs, à proximité de la mairie, sur les talus rue de Paris** : refonte des massifs, avec priorité donnée aux plantes vivaces et aux plantes résistantes ou tolérantes à la sécheresse.



Fleurissement à proximité de la mairie

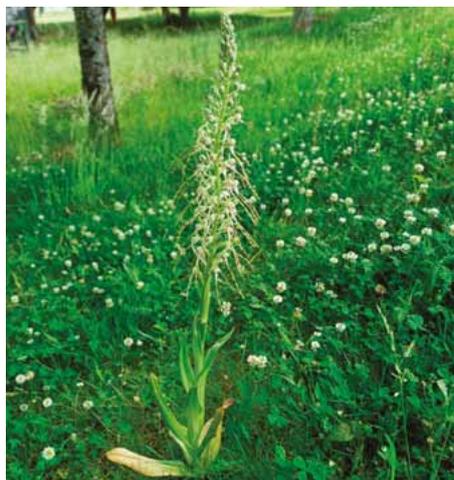
- **Tests de carrés de légumes et plantes aromatiques** : au niveau du jardin Stoll et du jardin de la salle Alexis Berson, quelques arbres fruitiers, des cassis, framboisiers, groseillers et légumes (courgettes, potirons, tomates) sont en place, dans une optique de jardin partagé (Respecter les végétaux si vous vous servez et laissez-en aux autres !).



Bac à aromatiques

Le bilan, après 3 ans de pratique de la gestion différenciée des espaces verts :

- Nos pratiques, si elles ne sont pas toujours comprises/acceptées de certains Wéziens, sont reconnues par les autorités départementales et régionales (**Obtention du bourdon d'or** en 2021 pour la préservation des pollinisateurs sauvages dans le cadre du projet OSMIVIT, **Prix d'excellence départemental** pour le fleurissement en 2021 et obtention de la **1<sup>ère</sup> fleur dans le cadre des villages fleuris en 2022**).
- Certaines plantes qui avaient disparu sont à nouveau observées en fin d'été, sur les parties non tondues : c'est le cas de plusieurs espèces d'orchidées ! (Orchis bouc, et orchis pyramide)



Orchidée bouc

- De fin mars à début mai, les narcisses et tulipes égaient le village !
- Les 31 nichoirs à mésanges installés en 2021 et 2022 ont tous été occupés au printemps 2022 !
- L'extinction de l'éclairage nocturne entre 23h et 4h30 du matin est très bénéfique pour la faune sauvage (insectes, chauves-souris,...)

Ces aspects positifs et encourageants ne doivent pas faire oublier les difficultés grandissantes de l'entretien des voiries et massifs ; désherbage chimique interdit pour les caniveaux, outils mécaniques pas encore au point ou trop coûteux, augmentation significative des surfaces et linéaires à entretenir par la commune après la rétrocession des espaces verts de la zone de la haie Jabeline (programmée à la fin des constructions), augmentation prévisible des fréquences de canicules et sécheresses, difficultés de recruter de la main d'œuvre qualifiée ( beaucoup de collectivités recherchent du personnel technique) !

Dans ce contexte, nous réfléchissons, tout comme la ville de Fosses par exemple, à publier un arrêté municipal qui préciserait les règles applicables à l'entretien courant des trottoirs et des haies, convaincus que nous sommes que les mesures prises par la commune ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants participent à certaines actions ayant un intérêt général.

Nous sommes conscients que cela représente des changements visuels importants et qu'il est nécessaire de communiquer davantage sur ces pratiques : n'hésitez pas à nous questionner et faire des suggestions.

**Jean-Charles Bocquet**  
Conseiller délégué environnement,  
eau et assainissement



Tonte différenciée bois du Trou Rouge

## Les plantes du jardin nous racontent des histoires

Avec l'arrivée du beau temps de nombreuses variétés de plantes et de fleurs aux couleurs vives embellissent balcons et jardins. Et si on s'intéressait un peu à leurs noms ?

Si on veut comprendre les noms des plantes, il faut savoir qu'ils obéissent à des règles de nomenclature internationale. Le latin est la langue la plus courante pour nommer les plantes.

Chaque plante est ainsi nommée avec plusieurs mots (en général trois) permettant de la définir avec précision : Le genre, l'espèce et la variété.

Cela fonctionne comme pour les voitures.

- Le genre correspond à la marque (par exemple RENAULT), ex GÉRANIUM
- L'espèce au type de véhicule (Clio, Laguna...), ex PRATENSE (des prés)
- La variété au modèle précis (TDI), ex CAERULEA PLENA (à fleurs doubles)

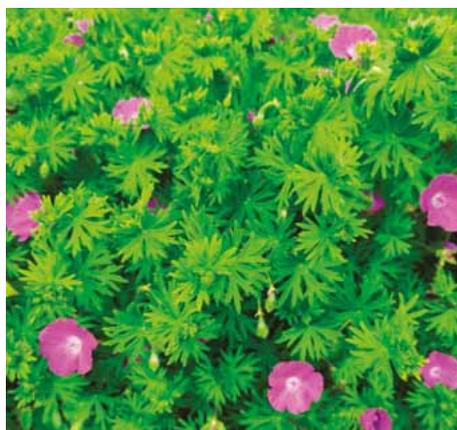
Ces appellations permettent d'être précis et de savoir de quelle plante on parle exactement.

Tout ceci m'intéresse, mais je dois bien vous dire que je ne connais pas les noms latins de toutes mes plantes. Je comprends pourtant que seul le nom commun peut porter à confusion. Par exemple si je dis « rose » est-ce que je parle d'une rose d'Inde, d'une rose trémière, d'une rose de Noël ou d'une rose Queen Elizabeth ? Ce sont quatre fleurs totalement différentes !!!

Lorsqu'on dit « géranium » en français, on désigne la plante souvent utilisée pour les pots et les balcons. En fait, dans ce cas, c'est un pélargonium, une plante originaire d'Afrique du Sud. Les vrais géraniums (nom latin) sont des plantes vivaces rustiques qui résistent au gel dont beaucoup sont originaires d'Europe. Ils poussent et vivent en pleine terre au jardin sans protection particulière.



*Pélargonium*



*Géranium vivace*

Dans le domaine végétal, les termes employés reflètent l'aspect des plantes, leur morphologie, leur couleur, leurs divers caractères ou leurs utilisations. C'est le cas par exemple du coquelicot dont l'appellation évoque le coq et donc le rouge vif de sa crête. L'histoire est parfois toute simple comme pour la pâquerette qui fleurit à Pâques.

Un jardin c'est toute une histoire. Rendez-la encore plus passionnante en le peuplant de variétés que vous avez choisies pour leur esthétique, pour leur adaptation à votre terrain bien sûr. Et pourquoi pas par leur nom ? Si la plupart des noms communs des plantes sont classiques, il en existe certains qui font particulièrement rêver ou en tout cas qui interpellent. En voici quelques-uns :

- La lavande papillon (*lavandula stoechas*)
- Le saule crevette (*salix integra*)
- Le tournesol (*helianthus*)
- La dague espagnole (*yucca*)
- Le désespoir du peintre (*heuchère*)
- Le bouton d'or (*ranunculus*)



*Saule crevette*



*Yucca*



*Heuchère*

Chacun de ces noms a été choisi un jour par quelqu'un qui l'a trouvé très approprié. Et si vous vous amusez à en faire autant ?

Je vous souhaite un très bel été.

Josiane Pinchart



## Des caméras piétons pour la police municipale



**La police municipale de Saint-Witz a été autorisée à utiliser deux caméras piétons, conformément au Code de la Sécurité Intérieure\*. Une mise en œuvre prévue à l'automne.**

Ces caméras ont pour finalité :

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale,
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves,
- La formation et la pédagogie des agents de police municipale.

Leur emploi est encadré par le décret n°2019-140 du 27 février 2019.

Le port de la caméra doit être apparent. Le signal d'enregistrement est caractérisé par un point lumineux rouge et le déclenchement de l'enregistrement doit être annoncé aux personnes filmées sauf si les circonstances l'interdisent. Dans l'exercice de leurs missions, les agents de police municipale peuvent procéder à un enregistrement de leurs interventions en tous lieux, y compris dans des lieux privés, au moyen des caméras individuelles.

### L'enregistrement

La caméra-piéton est un dispositif dissuasif, qui contribue à apaiser les relations et améliore les liens entre la police municipale et les habitants. Elle permet également d'apporter la preuve irréfutable d'une contestation.

La caméra-piéton, se portant de façon apparente sur l'uniforme du policier municipal, est déclenchée manuellement par ce dernier, qui doit avertir les personnes filmées, sauf si les circonstances l'interdisent (article L 241-1 du code de la sécurité intérieure).

Un témoin LED d'enregistrement (signal visuel) apparaît sur la face avant de l'appareil et indique à l'usager que la caméra enregistre. Sa mémoire tampon permet aux agents de prendre jusqu'à deux minutes avant l'activation du bouton afin de contextualiser la scène.

### Nature des données enregistrées

- Les images et les sons captés par les caméras individuelles utilisées par les agents de la police municipale dans les circonstances et pour les finalités prévues à l'article L. 241-2 ;
- Le jour et les plages horaires d'enregistrement ;
- L'identification de l'agent porteur de la caméra lors de l'enregistrement des données ;
- Le lieu où ont été collectées les données.

### Les destinataires des données

- Les officiers et agents de police judiciaire de la police et de la gendarmerie nationale dûment habilités par leur hiérarchie
- Les agents des services d'inspection générale de l'Etat, dans les conditions prévues à l'article L.513-1 du code de la sécurité intérieure
- Le Maire
- Le chef de service de la police municipale
- Les agents de la police municipale
- Les agents chargés de la formation

### Durées de conservation

Conformément à l'article R.241-13 du code de la sécurité intérieure, les données seront conservées pendant un délai de 1 mois à compter du jour de leur enregistrement. Au terme de ce délai, les données seront effacées automatiquement.

En revanche, lorsque les données ont été extraites ou transmises pour les besoins d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire dans le délai d'un mois, elles sont conservées selon les règles propres à chacune de ces procédures par l'autorité qui en a la charge.

### Le responsable du traitement

Le Maire de la commune de Saint-Witz est le responsable de traitement des données personnelles qu'elle collecte. Une analyse d'impact a été réalisée conformément au décret n° 2019-140 portant application de l'article L.241-2 du code de la sécurité intérieure et à l'article 35 du RGPD.

### Droits d'information, d'accès et d'effacement

Par la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chacun bénéficie d'un droit d'accès, d'opposition, d'effacement et à la limitation du traitement des informations qui le concernent :

- En écrivant à [mairie@saint-witz.fr](mailto:mairie@saint-witz.fr)
- Ou à l'adresse postale suivante : 1 place Isabelle de Vy - 95470 Saint-Witz
- Ou par téléphone au 01 34 68 26 20

En cas de restriction, de refus ou de silence du responsable de traitement pendant deux mois, la personne concernée peut saisir la CNIL\*\* pour exercer ses droits.

\* Plus particulièrement ses articles L.241-2 et R.241-8 à R.241-15, et à l'arrêté préfectoral n°2023-0240 du 30 mars 2023.

\*\* CNIL : 3 place de Fontenoy-TSA 80715- 75334 Paris Cedex 07. Vous trouverez également des informations exhaustives relatives à vos droits sur le site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

## Association du personnel communal **Loto du personnel**

Le samedi 3 juin dernier, l'association du personnel communal a organisé un loto pour l'ensemble des agents.

Un bon moment de solidarité et de partages apprécié par tous les services de la mairie. Un remerciement particulier aux sociétés qui ont contribué à la réussite de cet évènement : le Parc Astérix (2 entrées offertes), le restaurant Mac Donald's (5 repas) et Buffalo grill (apéritifs et menus offerts) !



## Tranquillité vacances



Pour bénéficier de la surveillance de votre maison pendant votre absence, vous pouvez bénéficier de 2 services complémentaires :

- par la gendarmerie, en vous inscrivant via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Nouveauté : tout se fait en ligne en créant un compte, plus besoin de se déplacer en gendarmerie,
- par notre police municipale, par inscription à l'aide d'un document disponible en mairie.

Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile. Autant que faire se peut, vous serez prévenu en cas de détection d'anomalies.

*\* Astuce : récupérez et imprimez le document créé sur votre compte "service public" et venez le remettre à l'accueil de la mairie pour la police municipale. Inutile de remplir un second formulaire.*

## Nouveauté

Après avoir obtenu la circulation du bus Kéolis 95.01 le samedi dans Saint-Witz, à partir du 28 août 2023 il circulera aussi le dimanche !

À PARTIR DU 28 AOÛT 2023

**BUS 9501**

### LE DIMANCHE AUSI

Votre ligne circule désormais le dimanche, de 6h35 à 19h50 entre la Gare de Surveilliers Fosses et la Gare de Roissypole.

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

-  Appli Île-de-France Mobilités
-  iledefrance-mobilites.fr > Me déplacer
-  @RoissyO\_IDFM

Roissy  
Pays de  
France  
ACCUEILLANT

îledeFrance  
mobilités

### Solution du Sudoku de la page 43

2	4	9	8	1	5	6	3	7
3	6	1	4	7	2	5	8	9
8	5	7	6	9	3	1	4	2
9	8	2	5	6	4	3	7	1
5	1	3	7	2	9	4	6	8
4	7	6	1	3	8	2	9	5
6	7	3	8	2	4	1	9	5
9	5	1	9	5	3	8	6	7
7	2	4	1	6	5	3	8	9
4	2	8	5	1	9	3	6	7
7	6	3	4	2	8	5	1	9
5	9	1	6	3	7	8	4	2
2	6	7	4	3	8	9	1	5
4	5	8	1	6	9	2	3	7
9	1	3	5	2	7	8	4	6
5	8	6	2	1	4	3	7	9
7	3	4	9	5	6	1	8	2
1	9	2	7	8	3	5	6	4
8	4	9	3	7	2	6	5	1
3	2	1	6	4	5	7	9	8
6	7	5	8	9	1	4	2	3
5	4	9	2	1	6	3	8	7
6	7	4	2	8	3	4	5	9
4	5	6	7	3	1	8	9	2
9	1	3	5	2	7	8	4	6
5	8	6	2	1	4	3	7	9
6	2	5	1	8	7	9	4	3
8	3	7	6	9	4	2	5	1
1	9	4	5	2	3	7	6	8
3	1	8	9	7	5	6	2	4
7	6	2	3	4	8	5	1	9
5	4	9	2	1	6	3	8	7



## Mon Agglo Rénov'

Roissy Pays de France vous accompagne et vous aide dans vos projets de rénovation énergétique !

Pour bénéficier de nos services ou pour vous informer sur le dispositif :

- Contactez le 01 30 32 83 15 si vous résidez dans une commune du Val d'Oise
- Contactez le 01 34 04 37 18 si vous résidez dans une commune de Seine-et-Marne

Roissy  
Pays de  
France  
AGGLOMÉRATION

REN AGGLO  
RENOV'

France  
Rénov'

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Val  
d'Oise

seine  
7  
marne

adil

SOLHA

Commissariat

Avec le dispositif « Mon Agglo Rénov' », l'agglomération Roissy Pays de France aide les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique.

Vous êtes propriétaire et souhaitez mieux isoler votre logement, moderniser votre système de chauffage, recourir aux énergies renouvelables, réduire vos factures d'énergie ? Le service public « Mon Agglo Rénov' » vous accompagne de manière **neutre, gratuite** et **personnalisée** dans la définition de votre projet et la mobilisation des aides financières.

Pour tout renseignement général d'ordre financier, technique ou juridique, appelez le guichet unique de conseil au 01 30 32 83 15 (commune du Val d'Oise)

Informations et prise de RDV sur le site de l'agglo : [roissypaysdefrance.fr](http://roissypaysdefrance.fr)

À Saint-Witz, près de 30 foyers ont pu bénéficier du dispositif. Pourquoi pas vous ?

## Pass'agglo sport et culture

Les dispositifs Pass'agglo sport et pass'agglo culture ont fait leur retour depuis le 1<sup>er</sup> juin, et ce jusqu'au 15 octobre 2023.

Il s'agit d'une aide de 50€ attribuée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France destinée aux enfants de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2024, licenciés dans un club sportif ou inscrit à une activité culturelle. Cette aide est accordée **sans condition de ressources**, par enfant et par discipline, les deux dispositifs étant cumulables !

L'enfant doit résider dans l'une des 42 communes de Roissy Pays de France, et être licencié dans un des clubs et/ou inscrit dans une association ou un équipement public du territoire de l'agglo.

Remplissez votre dossier pour obtenir le pass'agglo en amont de l'inscription de votre enfant dans une association sportive et/ou culturelle.



Roissy  
Pays de  
France  
AGGLOMÉRATION

Vos contacts pour cette démarche :

01 34 72 14 58 (de 8h30 à 12h30 du mardi au jeudi)

Inscriptions et réservations :  
[passagglo@roissypaysdefrance.fr](mailto:passagglo@roissypaysdefrance.fr)

Sigidurs

## Nouveau règlement dans les déchèteries du Sigidurs

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, de nouvelles règles entrent en vigueur pour les six déchèteries du Sigidurs dont Louvres). La carte d'accès est obligatoire, le nombre de passages et le volume de déchets apportés sont limités.

**INFORMATION À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET**

**Afin de vous proposer le meilleur service,**  
Les conditions d'accès évoluent :

**2 m<sup>3</sup>** **x15** **PAR AN** **MAXIMUM**

**obligatoire**

**0 800 735 736** Service & appel gratuits **Plus d'infos** [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

**SIGIDURS**

Comme de nombreuses déchèteries, le nombre de passages par an et le volume de déchets sont désormais limités à 15 passages par an et à 2m<sup>3</sup> par passage depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Ces nouvelles mesures ont pour objectif d'assurer une qualité de service, de fluidifier la fréquentation et d'améliorer la disponibilité des agents pour augmenter la qualité du tri et réduire ainsi l'enfouissement.

La carte de déchèterie inclura un forfait de 15 passages gratuits à l'année. Au-delà, l'accès aux déchèteries sera refusé jusqu'à l'année suivante.

Pour rappel, l'accès des déchèteries est réservé uniquement aux particuliers. Sont interdits :

- les déchets des professionnels, des industriels, des artisans et des commerçants ;
- les déchets issus d'activité rémunérée (service à la personne, entretien des espaces verts, travaux...);
- les déchets non-conformes (ordures ménagères, cadavres d'animaux, carcasses de véhicules) ;
- les déchets en sacs fermés.

Enfin, les usagers ne respectant pas les indications données par l'agent de valorisation et/ou adoptant un comportement incorrect et irrespectueux à son égard auront leur carte d'accès désactivée et seront interdits d'accès sur l'ensemble des déchèteries du Sigidurs.

### Des conseils pour respecter les 15 passages par an

Avant de venir en déchèterie, faire le pré-tri des déchets et optimiser les passages. Par exemple, les sacs fermés et/ou des déchets mélangés non triés seront systématiquement refusés. Les déchets doivent être facilement identifiables par l'agent afin qu'il oriente vers la/les bonne(s) benne(s).

Moins d'erreurs dans les bennes permettent un meilleur recyclage ou une meilleure valorisation des déchets et réduit l'enfouissement, dont le coût est très pénalisant.

### Si vous ne l'avez pas encore, comment faire la demande de ma carte d'accès ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Envoyez un mail à l'adresse avec les documents\* à fournir : [svm@sigidurs.fr](mailto:svm@sigidurs.fr)
- Envoyez par voie postale les documents\* à fournir : SIGIDURS – 1 rue des Tissonvilliers – 95200 Sarcelles

Le délai d'obtention de la carte est de 22 jours et sa durée de validité est de 3 ans. Passé ce délai, vous devrez à nouveau justifier de votre situation pour prolonger sa validité, faute de quoi votre carte sera désactivée.

**À savoir :** la déchetterie de Plailly, située dans l'Oise donc n'appartenant pas au SIGIDURS (communauté d'agglomération de RoissyPays de France), accepte les dépôts des Wéziens détenteurs d'une carte du SIGIDURS. Le nombre de passage n'est pas décompté de la carte.

\* Liste des documents à fournir (l'ensemble des documents doit être au même nom.) :

- Copie de la pièce d'identité recto-verso ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'électricité, de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition local) ;
- Copie de la carte grise du ou des véhicules susceptibles de venir en déchèteries.



Plus d'infos

[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

0 800 735 736

Service & appel gratuits

## Un jeune Wézien à l'honneur

Baptiste Roussel, 18 ans et en 1<sup>ère</sup> année de Staps, a participé avec honneur à la «Cape Epic». Cette course en VTT par étapes est considérée la plus difficile au monde en Afrique du Sud. On parle en effet de 648 km et 15.475 m de dénivelé positif à parcourir par équipes de deux en huit étapes enchaînées, du 19 au 26 mars.

Départ chaque matin à partir de 7 h !

Baptiste, benjamin de l'épreuve, et son coéquipier, son entraîneur Rémi Crinon, ont terminé 118<sup>e</sup> sur 550 équipes qui ont terminé la course toutes catégories confondues, 200 équipes ont dû abandonner. Bravo.

Le conseil municipal a accordé une subvention à ce projet, par le biais de son club sportif, la Harde de Survilliers.

La rédaction





## Vous avez toujours regardé passer les camions rouges avec admiration ?

**POMPIERS95**

**DEVENIR  
SAPEUR-POMPIER  
VOLONTAIRE**

**AU CENTRE DE SECOURS DE  
SURVILLIERS / ST WITZ**

RENSEIGNEMENTS  
**01 34 31 90 00**

Et si vous tentiez l'aventure ? Rendez-vous sur [pompiers95.fr](http://pompiers95.fr)

Des questions ? Nos ambassadeurs vous répondent ! 

16 Route de SAINT WITZ - 95470 SURVILLIERS

Être pompier volontaire, c'est avant tout être quelqu'un qui est prêt à donner de soi, de son temps, de son énergie.

Le centre d'incendie et de secours de Survilliers / Saint Witz lance une **campagne de recrutement**, qui s'adresse à toutes celles et tous ceux qui seraient intéressés par cet engagement.

Étudiants, salariés, jeunes diplômés, artisans, mères de famille... tout le monde a sa place parmi les pompiers volontaires.

Et tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, avec son expérience, son parcours et sa personnalité.

Adjudant-chef Bruno Hamel  
Service départemental d'incendie  
et de secours du Val-d'Oise  
Adjoint au chef de centre du C.I.S.  
Survilliers - Saint-Witz

Pour toute information  
complémentaire,  
vous pouvez :

Contactez le centre de secours  
au 01 34 31 90 00

Scannez le code QR



## Andromède... iatrice (faim)

*Pour qui reste sur sa faim,  
rien de tel qu'une bonne soif de vivre !*



Ante-scriptum : le lecteur qui a eu d'autres chats à fouetter que Grippeminaud depuis la parution de la dernière chronique, est invité à la relire, au cas où, par une porte dérobée, elle se serait échappée de sa mémoire. Il n'en appréciera que mieux l'enjeu de celle-ci.

Une lectrice, toute en délicatesse, me fait part de sa déception. Elle s'est attachée à Eugène et Tatiana et mon départ précipité l'a laissée sur sa faim ! Elle me supplie de ne pas rester sur la mienne : me voici donc embarqué dans une odyssee qui dépasse mes compétences...

Auparavant, un salutaire rappel : au Jardin des plantes, Eugène avait posé son livre, en vue, sur le banc public. Tatiana y avait jeté un regard furtif et...

Et quoi ? Moi aussi, j'avais un rendez-vous et ai dû vous quitter, sans esquisser la suite de leur naissante idylle. Comment la relater, sans troubler le cours de la vie désormais commune de nos récents amoureux ?

Eugène et Tatiana sont jeunes et ont un avenir radieux à portée de main. Il est exclu que j'aille sonner à leur porte, que je dévoile le procédé qui a donné lieu à une aventure savamment ficelée par une diseuse bien intentionnée, puis que je croise les bras, fier de moi et attende les réactions. Par ailleurs – mais je ne sais pas où ! – ce serait goujaterie que de renvoyer ma lectrice aux calendes grecques ou de lui suggérer de ronger son frein pendant une quarantaine d'années avant de connaître la fin de l'histoire.

Que choisir, face à un dilemme cornélien, que je ne croyais possible que sur une scène de théâtre ? Je ne suis pas médium, me suis mis dans une situation inconfortable et sollicite un bref instant de mansuétude.

Merci.

Grâce à Dieu – et à mes parents –, je suis né sous une bonne étoile et, par une nuit propice de nouvelle lune, elle m'est apparue et m'a ouvert une piste – hé oui ! la piste aux étoiles – que je vais m'empresse de suivre.

Je n'ai pas les moyens de m'offrir Andromède

– qui opère à environ 2,5 millions d'années-lumière du Soleil – mais Orion fera l'affaire. À l'échelle du cosmos, il se trouve à un jet de pierre – mille cinq cents années-lumière – et dispose d'un représentant sur terre, à un autre jet de pierre de mon logis (à l'échelle de Paris). Lui, pourrait m'aider avec sa ceinture, son arc, l'appui de Bételgeuse et... son cabinet de consultation. Pour plus de détails, veuillez consulter un atlas d'astronomie ou les pages jaunes de l'annuaire téléphonique parisien à la rubrique adéquate. C'est du reste ce que je fis.

Je me présentai à son huis, prétextant une nécessité impérieuse et il eut l'amabilité de me recevoir :

- Quelle est donc cette urgence qui vous presse ?  
- Vous êtes devin ; vous devriez le savoir !

Mon audace lui plut :  
- Vous me mettez à l'épreuve ! Soit !

Il me demanda des renseignements personnels : lieu, date et heure de naissance et, sans autre forme de procès, me fixa rendez-vous une semaine plus tard :  
- Soyez ponctuel : les astres détestent les retardataires !

Un quartier de lune eut le temps de s'éclairer ; je revins. Il m'attendait avec un empressement inquiétant et de bon... augure :

- Mon garçon, vous vous êtes mis dans un sacré pétrin !

- ...  
- En outre, vous mettez votre nez – permettez-moi la familiarité de l'expression – dans une affaire qui ne vous regarde pas !

- C'est que...  
- Taisez-vous !  
- Tout de même ! J'ai un lectorat, des responsabilités...

- Une lectrice, voulez-vous dire !  
- Déclarée, oui... peut-être y en a-t-il davantage... le double ou le triple ? hasardai-je, moins fier de moi.

- Admettons. (*Un temps.*) Ainsi voulez-vous connaître la destinée d'Eugène et Tatiana ?

J'étais stupéfait : jamais je n'avais prononcé leurs prénoms. Il enchaîna :

- Et si les prédictions d'Andromède sont fiables ?

Comment savait-il ?

- Vous connaissez Andromède ?

- Pardi ! Qui ne la connaît pas ?

- Je ne sais que dire...

- Alors, taisez-vous !

- Vous savez qu'Eugène et Tatiana l'ont consultée en parallèle et qu'elle a... balbutiai-je.

- Oui ; je sais, coupa-t-il net ! Et je sais aussi que... ou plutôt : détaillez-moi les raisons qui vous poussent à douter de la qualité de ses vaticinations ?

- Vous m'embarrassez... Vous semble-t-il normal que...

- Qu'elle utilise ses... connaissances – sans jeu de mots – pour venir en aide à ses consultants ?

- Voilà une façon de présenter les choses...

- Il n'y en a pas d'autre ! Et vous n'êtes qu'un nigaud !

- Je vous en prie !

- Quand vous étiez jeune, avez-vous assisté à un spectacle d'ombres chinoises ?

- Oui.

- Qu'en avez-vous pensé ?

- C'était inattendu, surprenant.

- Je ne vous le fais pas dire : in-at-ten-du, sur-pre-nant !

- Oui.

- Avez-vous été tenté d'aller jeter un coup d'œil derrière le drap ?

- Oui et non... Je n'ai pas osé...

- Eh bien, vous avez eu raison !

- Quel rapport avec votre consoeur ?

- Dans sa grande bienveillance, Andromède a organisé la vie d'Eugène et de Tatiana en un spectacle sur mesure d'ombres et de lumières. Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse... l'ivresse de vivre une passion ! N'allez pas les déranger avec vos futilités et détruire l'expérience merveilleuse et prometteuse qu'ils s'apprentent à aborder !

Je restai muet et Orion conclut l'entretien :

- Vous serez fier de vous ?

*In fuga salutem.*

# MEMENTO

Sécurité de Saint-Witz **06 86 86 26 20**  
Pompiers **18**  
Gendarmerie de Fosses **01 34 72 10 20** ou **17**  
Gendarmerie de Louvres **01 30 29 39 70** ou **17**

## Paint-Witz Enfance et Jeunesse

Multi accueil crèche Les p'tits loups **01 34 68 23 50**  
Relais assistantes maternelles :  
**01 34 68 93 90 / 06 46 41 35 18**  
Accueil de Loisirs :  
**01 34 68 95 42 / 01 34 68 20 50**  
École maternelle Jane du Chesne **01 34 68 51 80**  
École élémentaire Jane du Chesne **01 34 68 36 57**  
Collège Françoise Dolto Marly-La-Ville **01 34 68 58 58**  
Lycée Léonard de Vinci **01 34 68 25 89**

Agence Imagine R **0969 39 55 55**  
Agence Navigo **0969 39 66 66**  
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)  
**0810 25 95 10**  
Centre des Impôts de Garges **01 34 53 38 00**  
Trésorerie de Louvres **01 34 68 11 40**  
Assurance Vieillesse (CNAV) **39 60**  
Assurance Maladie (CPAM) **36 46**  
Croix Rouge Française (Fosses-Survilliers)  
**06 30 27 52 50**  
Déchèteries Bouqueval-Sarcelles-Gonesse-Louvres  
**0800 735 736**  
ERDF - GRDF N° d'urgence à consulter  
sur votre dernière facture  
Gare de Fosses-Survilliers **3635**  
Maison de l'emploi du Val d'Oise (Louvres)  
**01 34 72 11 59**  
Météo (Nord et Ile de France) **08 92 68 02 95**  
Pôle Emploi **39 49**  
La Poste **36 31**  
Réseau Automne (Louvres) **01 34 72 49 91**  
Sous-Préfecture de Sarcelles **01 34 20 95 95**  
SAUR **03 60 56 40 06** (urgences 24h/24 - 7j/7)  
**03 60 56 40 01** N° clientèle (abonnements,  
résiliations...), jours ouvrés, 8h- 18h.  
SIAH Astreinte (pour un curage en urgence)  
**01 39 86 06 07**  
SICTEUB **01 34 09 85 50** horaires bureau  
Astreinte SUEZ France **09 77 40 11 19**  
SNCF Transilien **36 58**  
Transports CIF Mesnil-Amelot **01 60 03 63 63**

## Mairie

**01 34 68 26 20**  
Place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz  
mairie@saint-witz.fr  
www.saint-witz.fr

### Heures d'ouverture

Lundi - mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
Mercredi - jeudi : de 10h à 12h et de 14h à 19h  
Vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Samedi les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois : de 9h à 12h

**Le maire et les maires adjoints reçoivent sur rendez-vous**

### Véronique Joly

Directrice Générale  
des Services sur rendez-vous

# MEMENTO SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON **01 40 05 48 48**

SAMU **15**

SOS MÉDECINS à Louvres **01 30 40 12 12** ou **36 24** ou le **15**  
tous les jours **24 h / 24**  
[www.sos-medecins95.com](http://www.sos-medecins95.com)

## HÔPITAUX

Gonesse Standard **01 34 53 21 21**  
Prendre rendez-vous **01 77 65 55 68**  
[www.hopital-de-gonesse.fr](http://www.hopital-de-gonesse.fr)  
2, bd du 19 mars 1962, 95500 Gonesse

Senlis **03 44 21 70 00**

Creil **03 44 61 60 00**

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical du Haut de Senlis - Saint-Witz **01 34 68 69 40**

## LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville **01 34 72 34 10**

Laboratoire Lespagnol-Vandewalle de Fosses **01 34 68 75 01**

## CABINET DE RADIOLOGIE

Carrefour des quatre routes - 60520 La Chapelle en Serval **01 34 68 48 48**

## CHIRURGIENS DENTISTES

Cabinet dentaire - Saint-Witz **01 34 68 59 20**

Dr André HAZAN et Dr Carole KOSKAS - Fosses **01 34 68 57 00**

## SERVICES PARAMÉDICAUX

**Infirmières** - Valérie RENAULT, Johany FOCAS - Survilliers **01 34 68 23 82**  
- Diana NEIVA - Saint-Witz **06 34 48 95 61**  
- Catherine VOINET - Louvres et Saint-Witz **07 67 92 25 50**

**Kinésithérapeutes** - Aurore TILLIET, Sébastien PRÊTRE - Saint-Witz **01 34 68 50 68**

**Ostéopathe** - Benjamin POLLEUX - Saint-Witz **07 83 63 40 21**

**Orthophoniste** - Laurence ABIHSSIRA - Saint-Witz **06 10 41 88 83**  
- Virginie LENOBLE - Saint-Witz **09 81 87 75 48**

**Phlébologue - Angiologue Échographie - Doppler - Médecine esthétique**

Dr Annick PAQUET

**Changement d'adresse** : Maison médicale du Serval, 133 rue du Vieux Château  
La Chapelle en Serval **01 34 47 30 86 - 03 44 70 45 82**

**Pédicure podologue** - Georges DE LIMA - Survilliers **01 34 68 29 54**

**Psychothérapeute thérapie de couple**

Bernard SEBBAN - Saint-Witz **06 84 79 00 17**

**Psychothérapeute sophrologue thérapie de couple**

Cécile VALLAT-SEBBAN - Saint-Witz **06 63 43 03 71**

**Sophrologue** - Deurkise DIAS - Maison de Santé de Survilliers **07 86 56 95 27**

## PHARMACIES

Pharmacie de Montmélian  
**01 34 68 45 71**

34, rue du Haut de Senlis,  
95470 Saint-Witz

Mme COCHU

**01 34 68 60 52**

1, rue François Mauriac  
95470 Vémars

M. MARCOU

**01 34 68 37 64**

Centre Commercial "Le Colombier"  
95470 Survilliers

## PHARMACIES DE GARDE

**Garde de jour de 9 h à 20 h :**  
composer 24 h / 24 le **3237**  
(0,34€ / min.)

**Garde de nuit de 20 h à 9 h :**  
vous présenter à la gendarmerie  
muni de l'ordonnance  
et de votre pièce d'identité.  
La pharmacie de garde  
sera prévenue de votre arrivée  
et l'adresse vous sera indiquée.

**Directeur de la publication** : Frédéric Moizard - **Rédacteur en chef** : Chantal Delgado  
**Comité de lecture de ce n°**: Claudine Baron, Viviane Bernier, Marie-Hélène Dauplain,  
Véronique Joly.

**Crédits photos** : les auteurs, Raphaël Delacourt.

Les informations publiées sont vérifiées autant que possible par la rédaction. Les informations  
publiées par les associations le sont sous leur responsabilité. Pour signaler une erreur ou demander  
une rectification, n'hésitez pas à contacter la rédaction, par écrit de préférence, en mairie. Les  
photos libres de droits avec autorisation de diffusion des photos sur le net : gazette téléchargeable  
sur le site de la mairie.

Impression : J.B. Impressions - Plailly - 03 44 63 46 76 - Certifié "Print Environnement & Imprim'Vert"  
Imprimé sur papier certifié issu de pâtes produites exclusivement à partir de forêts gérées durablement.  
Conception et réalisation : Pixl/com - pixl@pixl-com.fr - www.pixl-com.fr

# Dates à retenir\*

À suivre sur le site internet de la commune [www.saint-witz.fr](http://www.saint-witz.fr),  
sur les panneaux lumineux,  
ou sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram « ville de Saint-Witz »

## Vendredi 1<sup>er</sup> septembre

dès 19h45

Cinéma de plein air

## Samedi 9 septembre

Forum des associations

## Samedi 16 septembre

Fête du village avec animations l'après-midi,  
dîner, spectacle, feu d'artifice

## Dimanche 17 septembre

Journée du patrimoine

Visites du site géologique de la Guépelle  
et du parc du Moulin

## Samedi 7 octobre

Matin

Cérémonie d'accueil des nouveaux Wéziens

## Samedi 7 octobre

Après-midi

Thé dansant

## Samedi 14 octobre

Braderie de vêtements d'enfants  
à l'initiative de l'association  
du personnel communal  
dans le cadre d'octobre rose

## Dimanche 12 novembre

Marché gourmand

## Jeudi 23 novembre

Conférence « nouvelles approches  
gestion des déchets » à **La Tuilerie**

## Samedi 25 novembre

Ramassage des déchets  
(CleanUp day)

## Dimanche 10 décembre

Fête de Noël des enfants

*\* Sous réserve de modifications sur les horaires et programmes de spectacle*